

A la découverte
de l'art public
genevois

Les pratiques
sportives
des femmes

Un quartier
en construction
aux Eaux-Vives

Plaine
de jeunes
à Plainpalais

Les nouveaux
locaux de
l'état civil

Magazine
d'information
de la
Ville de Genève

N° 73
février à mai 2018

VIVRE À GENÈVE



LA POLICE
MUNICIPALE
RENFORCE
SON ACTION



VILLE DE
GENÈVE

TENE BRAS
LUX

VIVRE

À

GENÈVE

DANS CE NUMÉRO

La police municipale constitue aujourd'hui un maillon essentiel en matière de sécurité de proximité à Genève. Grâce à notre dossier, découvrez comment son travail pour prévenir et réprimer les incivilités et la délinquance commence à porter ses fruits.

Comment se profile le nouveau quartier en construction autour de la gare des Eaux-Vives, avec logements, équipements culturels et sportifs – dont la nouvelle Comédie - bureaux et commerces? Ce numéro vous en dit plus sur l'aménagement de ce futur site qui représente une surface de plus de 50 000 m², soit environ sept terrains de football!

A propos de sport, sachez qu'un nouveau guichet, SportiGenève, vous accueille désormais au Centre sportif des Vernets, avec comme objectif d'apporter un soutien au monde sportif genevois. Sous forme d'accompagnement aux athlètes, mais aussi aux associations et aux clubs.

Le Chéquier culture permet aux personnes à petit revenu de profiter de l'abondante offre culturelle à Genève. Comme en avril, les Journées européennes des métiers d'art, qui sont toujours une occasion unique de pénétrer dans les coulisses des musées et des théâtres. Ou encore en mai, la Nuit des musées, toujours pleine de surprises... A inscrire dès maintenant dans votre agenda!

Savez-vous qu'il y a cent ans, le parc La Grange ouvrait ses portes au public? Ce splendide parc légué à la Ville par William Favre est le plus grand de Genève et abrite la fameuse villa du même nom, que le public peut visiter chaque printemps pour découvrir les pièces de réception, les chambres et la grande bibliothèque.

Enfin, n'oublions pas de vous préciser que le Service de l'état civil vous reçoit désormais dans de nouveaux locaux réaménagés et agrandis, situés au deuxième étage du 37 rue de la Mairie. Pour toujours mieux vous accueillir.

La rédaction

Savez-vous qu'il y a cent ans, le parc La Grange ouvrait ses portes au public?



EDITO

*Une police
pour améliorer
la qualité de vie*

Guillaume Barazzone
Conseiller administratif

Vivre à Genève
Magazine d'information
de la Ville de Genève
N°73 février- mai 2018
© Ville de Genève
Paraît quatre fois par an

Rédaction

Philippe d'Espine
(rédacteur responsable)
Nadine Allal
Christine Azconegui
Anaïs Balabazan
Laurence Berlamont
Dominique Berlie
Coré Cathoud
Stéphane Cecconi
Marta Coello
Armelle Combre
Vanessa Dahan
Nicolas Foex
Sophie Gallay
Laurence Ganter
Brigitte Grass
Julien Gregorio
Véronique Henninger
Jean-Pierre Kazemi
Matylda Levett
Véronique Lombard
Sarah Margot
Catherine Maurin
Jean-Bernard Mottet
Errol Nardan
Tatiana Oddo-Clerc
Joëlle Oudard
Martine Pasche
Manuelle Pasquali
Barbara P'Ilionel
Nathalie Roig
Héloïse Roman
Marianna Selicka
Francesca Serra
Magali Stitelmann
Pierre-Yves Stucki
Marina Trayser
Sylvie Treglia-Detraz
Gisèle Visinand
Cédric Waelti
Nadja Wieser

Direction générale

Unité info-com
Josefine Trebeljahr
(responsable)
Rue du Tir 3
1211 Genève 11
Tél. 022 418 59 24
vivreageneve@ville-ge.ch
www.ville-geneve.ch/vivreageneve

Illustration de couverture
Magali Girardin

Conception et réalisation
Les Ateliers du Nord
Werner Jeker
Benoît Deschamps
Mathieu Gétaz
Simona Roos
www.werner-jeker.ch

Photolitho
Bombie

Impression
Imprimerie Saint-Paul
Impression sur
Cyclus Print mat recyclé

Publicité
Publi Annonces SA
Chemin de la Charpenête 3
Case postale 194
1219 Le Lignon
Tél. 022 308 68 71
Bertrand Vez
bv@publi-annonces.ch



Genève est-elle une ville dangereuse ? Si l'on se compare aux grandes villes des pays voisins, vous conviendrez que l'on peut difficilement répondre par l'affirmative. Pourtant, Genève n'échappe pas aux problèmes, comme tous les centres urbains. Les autorités ont donc le devoir de travailler à l'amélioration de la sécurité.

A titre personnel, j'aime à le répéter, je considère que le premier droit des citoyennes et des citoyens est le droit à la sécurité. Selon moi, il s'agit d'un droit « architecte », c'est-à-dire un droit qui pose les fondations sur lesquelles la société construit d'autres droits et libertés : liberté du commerce, liberté de se déplacer, etc. Sans sécurité, l'exercice de ces libertés fondamentales serait imparfait voire impossible.

Sans être à même de lutter contre le terrorisme ou d'éradiquer le trafic de stupéfiants (cela ne fait pas partie de son champ de compétences), la police municipale de la Ville de Genève contribue concrètement à l'amélioration de la sécurité à Genève. En luttant contre les incivilités qui peuvent empoisonner le quotidien des habitant-e-s, et en collaborant de manière efficace et complémentaire avec la police cantonale, la police municipale travaille à l'amélioration de la qualité de vie à Genève. Par ailleurs, les agent-e-s, grâce à leur travail en réseau avec les associations, commerçant-e-s, écoles et habitant-e-s, trouvent souvent des solutions pragmatiques à des problèmes de sécurité très locaux.

Au nom du Conseil administratif, je suis heureux de constater que ce travail est de mieux en mieux reconnu par la population (lire en page 8). Pour les autorités, comme pour les agent-e-s de la police municipale, il s'agit d'un bel encouragement à poursuivre sur cette voie.

Guillaume Barazzone





Pour La vie

Pour les élèves de 2 à 18 ans

Trouve ta place dans ce monde

Le Collège du Léman offre aux étudiants les moyens de réaliser leur potentiel unique par une approche individuelle de l'éducation, envisagée au sein d'un environnement véritablement global.

La personnalisation, le choix, une optique internationale / un état d'esprit international, ainsi que les niveaux académiques les plus élevés, s'allient pour créer un espace exceptionnel / un espace d'excellence dans lequel les étudiants peuvent prendre conscience de leurs talents et trouver leur place dans le monde.

Contactez l'équipe des admissions pour plus d'informations : admissions@cdl.ch

  /CollegeDuLemanGeneva
  /CollegeDuLeman



COLLÈGE DU LÉMAN
École Internationale — International School



SOMMAIRE

A découvrir dans ce numéro

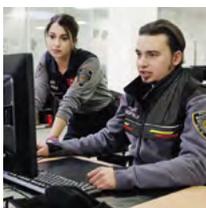


ACTUALITÉS
Tout savoir sur une
sélection d'événements
et de manifestations

6

DOSSIER
La police municipale
renforce son action

8



WEB
Découvrez un florilège
des contenus digitaux
de la Ville

11

LA PAROLE À...
Andrea Novicov,
Directeur du Théâtre de l'Orangerie
Laurent Sauveur,
Chef des relations extérieures
au Haut-Commissariat des Nations Unies
aux droits de l'homme

13

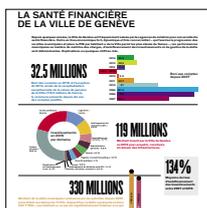


QUARTIERS
Des infos sur
vos quartiers.
Une rubrique
«Le saviez-vous?»

14

COMMENT ÇA MARCHE ?
La santé financière
de la Ville de Genève

17



ENFANCE
La page entièrement
réalisée par et pour
les enfants

27

AMENAGEMENT
Bâtiment moder-
nisé au Muséum

18

CONSTRUCTION
Un nouveau
quartier aux
Eaux-Vives

19

EGALITE
Les pratiques
sportives des
femmes

20

AGENDA 21
La Ville s'engage
pour limiter le chan-
gement climatique

21

CULTURE
Les mille et
une facettes des
métiers d'art

22

SPORTS
Un guichet au
service du milieu
sportif

25

PATRIMOINE
Quand le parc
La Grange ouvrait
ses portes au public

28

ECOLES
La nouvelle
ambition des
Trocs Livres

29

RENOVATION
Nouveaux locaux
pour le Service de
l'état civil

32

LA PHOTOGRAPHE INVITÉE

Magali Girardin



Diplômée de l'École de photographie de Vevey en 1995, Magali Girardin exerce son métier de photographe indépendante depuis maintenant 20 ans. Elle collabore régulièrement aux pages et sites de la presse quotidienne, des magazines et de l'agence Keystone. En 2008, son reportage publié sur la prostitution masculine lui vaut de recevoir le 1^{er} Prix du Swiss Press Photo, dans la catégorie « Vie quotidienne et environnement ». En 2014, son reportage sur les requérants logés en bout de piste de l'Aéroport international de Genève est salué par un 2^e prix du Swiss Press Photo, dans la catégorie « Actualité ». Son nom se retrouve par ailleurs sur la couverture de plusieurs livres, dont l'un consacré à « La vie secrète du Diogène », fruit d'une enquête de trois ans sur les entasseurs compulsifs.

Pour en savoir plus
www.magaligirardin.com

ACTUALITÉS

ACTION IMPOTS

Une aide pour remplir sa déclaration

Remplir votre déclaration d'impôt est-il source de tracas? Le Service social vous offre la possibilité de bénéficier d'une aide spécifique si vous correspondez à certains critères. L'« Action impôts » s'adresse notamment aux personnes domiciliées en ville, ayant un revenu brut annuel inférieur à 40 000 francs pour une personne seule, à 50 000 francs pour un couple, et 10 000 francs par enfant à charge. D'autres conditions sont toutefois requises. Une participation financière de 30 francs par déclaration est demandée. Il faut s'inscrire par téléphone au no gratuit 0800 22 55 11 pour un rendez-vous, entre le 5 et le 16 février. Les entretiens auront lieu ultérieurement dans les Points info de Plainpalais, des Pâquis et de la Servette, ainsi que dans les Espaces de quartier des Eaux-Vives et du 99.

Pour en savoir plus

Service social
0800 22 55 11 (no gratuit)

ARTGENEVE

Le catalogue Collection 2004 – 2016 du FMAC



La parution du catalogue Collection 2004 – 2016 place un nouveau jalon dans le parcours du Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève (FMAC) et permet de dresser un état des lieux quant à l'évolution de cette collection publique et du contexte dans lequel elle progresse. Rassemblant sur plus de 800 pages l'intégralité des œuvres acquises et des projets d'art réalisés dans le domaine public durant cette période, cette publication sera au centre du stand à artgenève, du 1^{er} au

4 février à Palexpo. Comme en prolongement à cette publication, le FMAC a invité les graphistes de cet ouvrage, Nicola Todeschini et David Mamie, à revisiter ces 13 dernières années d'acquisition pour une exposition « historique » à découvrir à cette occasion.



Le nouvel aménagement de la place du Velodrome à la Jonction.

DISTINCTION

Flâneur d'or 2017: la Ville récompensée

Le « Flâneur d'or » est un prix remis tous les trois ans par l'association « Mobilité piétonne Suisse ». Il salue les aménagements d'espaces publics qui encouragent les déplacements à pied et qui améliorent la qualité, l'attractivité et la sécurité des piétons. La remise des prix de l'édition 2017 a eu lieu le 1^{er} décembre à Bienne. La Ville de Genève a reçu une distinction pour le nouvel aménagement de la place du Velodrome à la Jonction, conçu par l'architecte-paysagiste Pascal Heyraud. Cet espace autrefois peu valorisé, partiellement occupé par du stationnement et une station-service, a été entièrement transformé et réhabilité. La Ville a également reçu deux mentions spéciales, l'une pour le réaménagement de la place du Rhône (Atelier Descombes Rampini SA) et l'autre pour le nouvel aménagement du square de Chantepoulet (msv architectes-urbanistes). Le premier prix est revenu à la Ville de Bienne. Au total, 13 aménagements ont été récompensés dans toute la Suisse.

MUSEE ARIANA

Potières d'Afrique

Réunis à l'initiative de l'artiste français Camille Virot, onze céramistes européens ont vécu dans des villages d'Afrique de l'Ouest – Mali, Burkina Faso, Niger, Cameroun, Nigeria... Observant les potières à l'œuvre, et parfois travaillant à leurs côtés, ils ont rapporté des poteries d'usage quotidien, des films, des notes et dessins de terrain, des outils et de nombreuses photographies. Cet ensemble désormais confié au Musée des Confluences de Lyon est prêté par l'institution. Le Musée Ariana présentera une soixantaine de poteries dont la générosité plastique des formes aussi bien que la sobriété chantante des décors nous ramènent aux gestes du quotidien, à la découverte du monde des potières africaines et de ce savoir-faire plus vivant que jamais.

Potières d'Afrique.

Voyage au cœur d'une tradition contemporaine

Du 16 mars au 9 septembre



© Jean Mohr, Musée de l'Élysée, Lausanne

Vivre à Genève
N°73
7

MAISON TAVEL

Hommage à Jean Mohr

Hommage est rendu au photographe Jean Mohr à la Maison Tavel. Dans cette exposition, le Genevois commente des images de son choix, glanées au détour de ses reportages, sur les chemins de son école buissonnière. Depuis 1950, il promène son objectif à travers le monde au gré de ses missions et de ses envies, racontant avec ses clichés « ce que son œil écoute ». Avec retenue mais force, il donne à voir l'instant que seul l'appareil capture, matérialisant ainsi le non-dit que porte parfois la réalité.

Londres
Grande-Bretagne,
1978

Jean Mohr, une école buissonnière
Photographies
Du 28 mars au 15 juillet

EVENEMENT

Les Promotions citoyennes 2018

Vous avez 18 ans en 2018 ? Le Service de la jeunesse vous invite aux Promotions citoyennes, lundi 19 février à 20h au Théâtre du Léman. Organisé en partenariat avec le Canton et l'Association des communes genevoises, cet événement rassemble près de 1000 jeunes résidant sur le Canton, venus fêter leur passage à la majorité civique en présence des autorités cantonales et communales. Après les discours officiels, place aux témoignages de personnes engagées pour la société civile. C'est aussi l'occasion pour des associations de jeunes de présenter leurs activités. La soirée s'achève dans la bonne humeur avec un spectacle de jeunes humoristes romands. Alors n'oubliez pas de vous inscrire pour participer !

Pour en savoir plus
Service de la jeunesse
Tél. 022 418 45 00

SEMAINE D'ACTIONS

Mots et maux du racisme

Comme chaque année, à l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme, la Ville de Genève, en partenariat avec de nombreuses associations, entend affirmer son engagement pour une société ouverte et accueillante, grâce à un programme d'événements destiné à des publics variés et prenant place dans plusieurs quartiers de la ville. L'édition 2018, qui se déroulera du 17 au 25 mars, sera placée sous le thème « Les mots qui blessent ». A cette occasion, divers ateliers, projections et débats interrogeront les mécanismes d'exclusion et d'intolérances liés aux paroles, et donneront des outils pour les dénoncer et les combattre au quotidien.

Informations et programme complet sur
www.ville-geneve.ch/sacr

MUSEE RATH

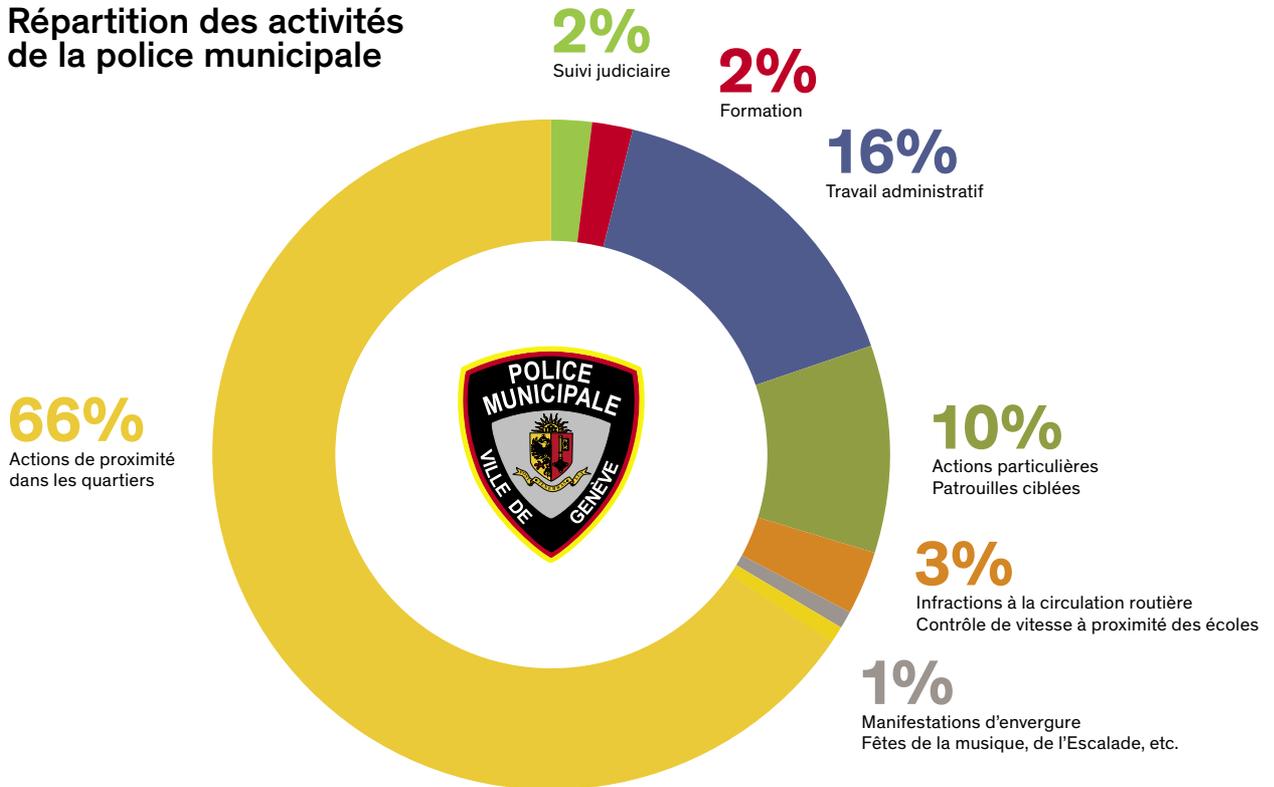
Le point d'orgue de l'année Hodler

Point d'orgue de l'année consacrée à Ferdinand Hodler et fruit de la collaboration entre le Musée d'art et d'histoire de Genève et le Kunstmuseum de Berne, cette exposition s'appuie sur la vision du monde de l'artiste, organisée selon lui en grandes lignes parallèles. Elle cherche à restituer son émerveillement devant l'ordre de la nature et montre au fil du parcours la transformation résolue d'une sensation en un système pictural puissant et sublime.

Hodler.Parallélisme
Du 20 avril au 19 août

SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ: LA POLICE MUNICIPALE RENFORCE SON ACTION

Répartition des activités de la police municipale



Au cours de ces cinq dernières années, la police municipale de la Ville de Genève s'est considérablement développée. Ses effectifs ont augmenté de 45 % pour atteindre aujourd'hui 198 policiers et policières en activité. Le nombre de postes de police est passé de 5 à 8 afin de renforcer l'ancrage dans les quartiers. Depuis 2016, la police municipale bénéficie de prérogatives supplémentaires, avec notamment de nouvelles tâches judiciaires. La formation des agent-e-s à ces nouvelles compétences est désormais achevée. On rappellera aussi que les horaires d'intervention ont été étendus en fin de semaine (6h-3h du matin), le vendredi, samedi et dimanche.

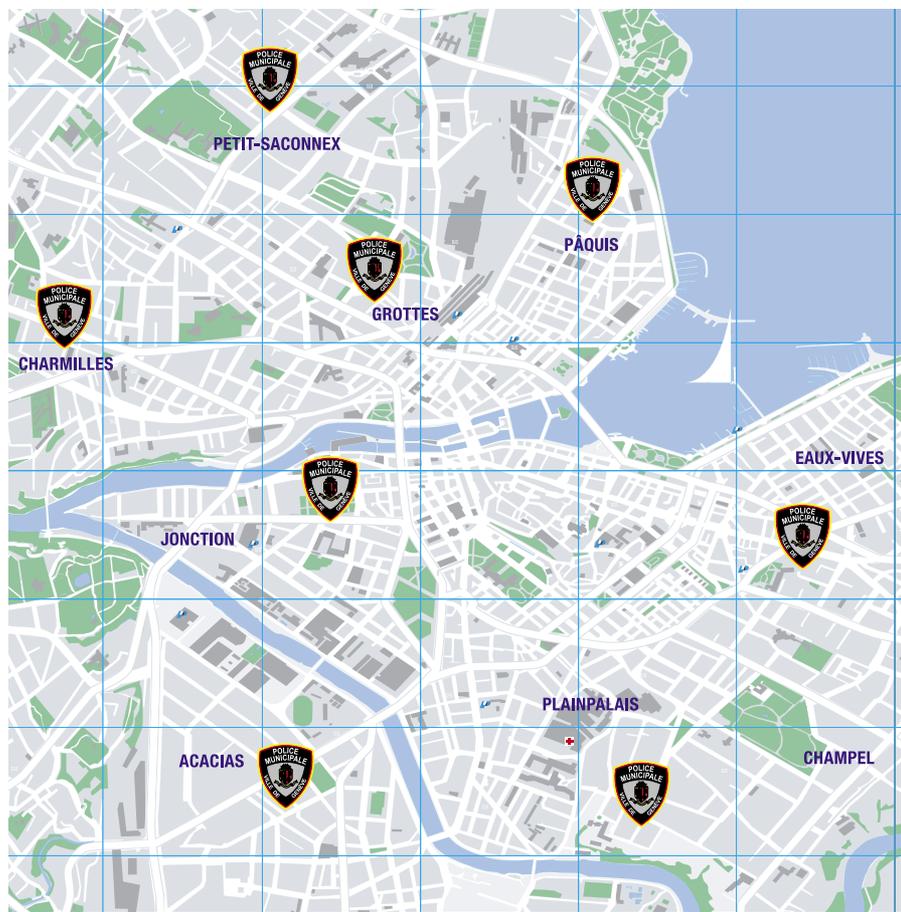
Cet ensemble de mesures permet aujourd'hui à la police municipale d'être un maillon essentiel de la chaîne de sécurité de proximité, vise principalement à prévenir et réprimer les incivilités et la délinquance. Ce travail commence à porter ses fruits (lire en page 10).

Nouveau contrat local de sécurité

Au quotidien, afin de résoudre au plus près les problèmes, la police municipale effectue un important travail en réseau avec tous les acteurs du quartier (associations, habitant-e-s, commerçant-e-s, régie, école). Pour gagner en efficacité, elle a formalisé sa collaboration avec la police cantonale. Fin octobre 2017, le Conseiller d'Etat Pierre Maudet et le Conseiller administratif Guillaume Barazzone ont signé le nouveau Contrat local de sécurité 2017-2018 (CLS) entre l'Etat et la Ville de Genève. Il s'agit là d'une étape supplémentaire dans le renforcement de la police de proximité.

Pour mémoire, le précédent CLS a été conclu en 2013. Celui-ci a notamment permis d'améliorer la coordination des actions des polices cantonale et municipale, d'augmenter leur visibilité sur le terrain et ainsi de mieux répondre aux attentes des habitant-e-s des quartiers. Il a également permis à la police cantonale de disposer de davantage de ressources pour des interventions qui relèvent spécifiquement de ses compétences (activités de police secours, lutte contre le trafic de stupéfiants, etc.)

Le CLS vise à définir des axes prioritaires de collaboration entre la police cantonale et la police municipale, à l'échelon du territoire communal, afin d'optimiser les mesures



Antenne de police municipale de Champel

Chemin de l'Escalade 9
022 418 83 30

Antenne de police municipale du Petit-Saconnex

Chemin des Colombettes 1
022 418 62 82

Poste de police municipale de la Jonction

Rue du Tir 3
022 418 83 00

Poste de police municipale des Acacias

Route des Acacias 36
022 418 62 62

Poste de police municipale des Charmilles

Rue de Lyon 97
022 418 82 82

Poste de police municipale des Eaux-Vives

Rue de Jargonnant 4
022 418 60 70

Poste de police municipale des Grottes

Rue du Midi 1
022 418 56 80

Poste de police municipale des Pâquis

Rue Rothschild 27
022 418 54 00

Les postes de police municipale à Genève

La police municipale jouit d'une bonne reconnaissance et d'une forte visibilité

de prévention et de répression prises pour lutter contre des problèmes de sécurité déterminés.

Trois axes de collaboration

Le CLS 2017-2018 conclu entre l'Etat et la Ville de Genève fixe trois axes de collaboration prioritaires :

- La prévention et la lutte contre la délinquance de rue et les incivilités, notamment celles liées à la vente et à la consommation de stupéfiants sur le domaine public.
- La lutte contre les nuisances sonores émanant d'établissements publics ou d'individus situés sur le domaine public.

- La prévention et la lutte contre les infractions graves à la LCR qui créent un danger dans les quartiers (excès de vitesse à proximité des écoles, conduite en état d'ivresse, etc.).

Dans le cadre du CLS, il est prévu que le chef du service de police de proximité (police cantonale) et le commandant de la police municipale de la Ville définissent conjointement des zones d'actions prioritaires, zones validées par leurs magistrats respectifs, pour lesquelles un plan d'action commun sera établi.

Ces zones, non figées dans le temps et modifiables en cas de besoin, permettent

de concentrer les moyens cantonaux et municipaux sur un secteur en fonction des problèmes de sécurité constatés. Ce dispositif vise lui aussi à cibler plus précisément l'action de la police par rapport à certains types d'infractions ou d'incivilités. Sur un plan organisationnel, de par sa taille et ses nouvelles prérogatives, la police municipale est devenue au 1^{er} janvier 2018 un service à part entière, mais toujours rattaché au Département de l'environnement urbain et de la sécurité. Ce changement administratif contribue lui aussi à fluidifier la collaboration avec les autres polices.



Vivre à Genève
N° 73
10

Dossier

Les images de ce dossier ont été réalisées par Magali Girardin

Une police visible et appréciée

Le Département cantonal de la sécurité et de l'économie (DSE) a publié récemment son diagnostic local de sécurité. De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'abord d'un sondage réalisé auprès de 4852 résident-e-s du Canton afin de mesurer le degré de satisfaction de la population en matière de sécurité. A cette enquête viennent s'ajouter les données statistiques de la police.

Concernant la Ville de Genève, les résultats sont encourageants. Grâce aux efforts conjugués de la police cantonale et municipale, la petite et moyenne criminalité (agressions, cambriolages...) est en nette baisse (-47.2 % entre 2008 et 2016). En revanche, les incivilités et les nuisances sonores restent globalement stables. C'est notamment pour cela que ces deux problématiques restent des priorités des autorités municipales. En termes de perception, la police municipale jouit d'une bonne reconnaissance et d'une forte visibilité. Plus de 8 habitant-e-s sur dix estiment que les agent-e-s effectuent « du bon travail » et autant voient deux fois par semaine des patrouilles dans les rues.



A quoi sert l'organe de médiation de la police ?

L'organe de médiation de la police (OMP) qui traite des conflits entre les citoyens et les policiers cantonaux est désormais ouvert aussi aux doléances contre les polices municipales. La médiatrice principale de l'OMP, Fabienne Bugnon nous donne quelques compléments d'information.

Par rapport à la voie judiciaire ou administrative, quelle est la plus-value de cet organe pour le public ?

L'organe de médiation de la police est un lieu indépendant d'écoute, de dialogue, d'information et de conseil pour la population et la police. Il écoute de manière neutre, confidentielle et sans a priori toute personne ayant rencontré des problèmes relationnels avec la police. La procédure légère, rapide et gratuite a pour but de promouvoir un règlement à l'amiable du conflit. L'OMP est également à disposition des membres de la police et des polices municipales.

Etes-vous compétent pour traiter tous les types de litiges ?

L'OMP est compétent pour traiter les litiges qui ont trait à l'aspect relationnel, que ce soit des malentendus, une mauvaise expérience, une incompréhension. Il n'entre pas en matière sur des conflits qui sont en mains de la justice, sauf si le Ministère public ou une juridiction décide de suspendre une plainte en vue d'un règlement à l'amiable devant l'OMP.

Est-ce que votre organe dispose de pouvoirs contraignants vis-à-vis des hiérarchies policières ? Concrètement, que pouvez-vous proposer aux citoyens mécontents ?

Je ne parlerai pas de pouvoir contraignant dès lors que la médiation ne peut s'effectuer que sur une base volontaire. Par contre les policiers comprennent leur intérêt à pouvoir expliquer leur travail, répondre à des questions et, ce faisant, ils participent à restaurer l'image de la police qui est parfois mise à mal lors d'une interpellation ressentie comme injuste ou disproportionnée. L'OMP offre le temps d'écoute nécessaire, de conseil ou d'orientation et peut mettre sur pied une médiation qui permet aux parties en conflit, de confronter leur point de vue en présence d'un tiers impartial et qualifié qui les aide à rétablir la communication.

Organe de médiation de la police
Téi. 022 327 92 80
www.ge.ch/mediation-police
mediation.police@etat.ge.ch



www.ville-geneve.ch



www.facebook.com/villegeneve.ch



[@VilleDeGeneve](https://twitter.com/VilleDeGeneve)



www.youtube.com/villegeneve

Vivre à Genève
N°73
11

TOUT GENÈVE À PORTÉE DE CLIC!

**Quoi de neuf sur les présences digitales de la Ville de Genève?
Pour le savoir, rejoignez-nous sur le web et faites partie de notre communauté!**



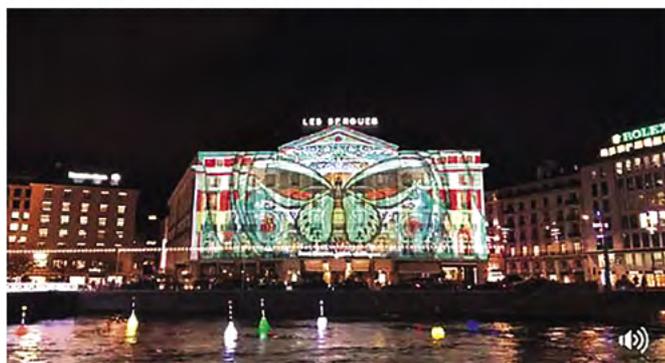
FACEBOOK

Comme chaque année, Geneva Lux a paré la Ville de ses plus belles lumières. Cette édition a dévoilé six nouvelles œuvres lumineuses pour un total de vingt-deux différentes installations. Figuratives ou abstraites, colorées ou monochromes, ces illuminations ont distillé poésie et surprise, en commençant par le spectaculaire mapping d'inauguration sur la façade de l'Hôtel des Bergues. Vous pouvez le visionner sur la page Facebook officielle de la Ville de Genève:

www.facebook.com/villegeneve.ch

Ville de Genève - Officiel était en direct.
1 décembre, 18:27 · €

Mapping architectural en direct de l'inauguration de Geneva Lux!



SITES WEB

Démarches en ligne, informations pratiques sur les prestations dont vous pouvez bénéficier: toutes les ressources de la Ville de Genève sont sur son site web officiel!

Quel arbre êtes-vous?

Selon la mythologie celtique, chaque personne a son propre arbre protecteur en fonction de sa date de naissance. Brave comme un chêne? Passionné comme un noyer? Mystérieux comme un sapin? Vous pouvez vous amuser à découvrir votre arbre symbolique et les traits de caractère qui lui sont associés sur:

www.ville-geneve.ch/arbres-celtes

Calendrier de la voirie

Le calendrier de la voirie 2018, contenant toutes les informations utiles à la récupération des déchets, peut être obtenu en appelant le numéro gratuit 0800 22 42 22 mais peut aussi être téléchargé au format PDF sur: www.ville-geneve.ch/calendrier-voirie



TWITTER

Annegret Kapp
@stergene

Suivre

Merci, @VilleDeGeneve! C'est bien de montrer un peu d'amour pour les cyclistes! #bikefriendly #switzerland



On parle de Genève sur Twitter

L'initiative des pompes à vélo à disposition des cyclistes a été très appréciée par les habitant-e-s et un bilan sera établi pour sonder un développement ultérieur. Pour cette première phase, les pompes à vélo ont été installées à 5 emplacements très fréquentés tels que la place du Rhône, la Vélostation de Montbrillant, la Place de Nations ainsi que devant le Bains des Pâquis et l'Uni-mail. Du souffle pour les petites reines!

Pour recevoir nos dernières informations, n'hésitez pas à nous suivre: [@VilleDeGeneve](https://twitter.com/VilleDeGeneve)



YOUTUBE

A l'occasion des dix ans du « 99 », premier Espace de quartier en ville, une vidéo montre avec brio toute la richesse des activités qui animent ce lieu de vie polyvalent (il regroupe une crèche, un restaurant scolaire ainsi que nombreuses salles à disposition des habitant-e-s et des associations du quartier). Visionner le film: <http://bit.ly/youtube-espace99>





© Nicole Zermatten



© Didier Jordan

Les marronniers de la plaine, qui avaient été transplantés en février 2017 à Vessy, se sont bien adaptés à leur nouvel environnement.

CHANTIERS

Réaménagement des allées de la plaine de Plainpalais

La plantation de nouveaux arbres a eu lieu en novembre 2017 sur les allées de la plaine, du côté de l'avenue Henri-Dunant ainsi que près des terrains de pétanque situés le long de l'avenue du Mail.

Les travaux se poursuivent jusqu'au printemps 2018 le long de l'avenue du Mail. Au total, 96 arbres de 4 essences différentes (chênes, micocouliers, tilleuls et merisiers) pourront ainsi profiter de conditions optimales de croissance.



Laurent Sauveur



Andrea Novicov

Laurent Sauveur

Chef des relations extérieures au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Laurent Sauveur décrit en quoi consistera la célébration des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 2018.

Pourriez-vous décrire le programme des festivités du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

En mars, le Haut-Commissaire des droits de l'homme ouvrira le Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains. Nous ferons également la promotion de la Déclaration au large public du Salon de l'automobile. En juin, en partenariat avec l'Aéroport de Genève, nous offrirons aux voyageurs diverses animations pédagogiques. Le point culminant de ce programme sera notre journée Portes ouvertes au Palais Wilson le 16 juin, avec un concert public en soirée.

Quelle est l'importance de ce texte ?

Grâce à ce texte historique, des millions d'hommes et de femmes ont gagné en liberté, en égalité et en dignité. Il aura fallu deux guerres mondiales pour que la communauté internationale définisse ces principes universels et jette les bases d'un monde plus juste. Pourtant, aujourd'hui, ces droits que nous croyons acquis sont remis en question et les abus sont nombreux. Cette célébration rappelle que la défense des droits humains est l'affaire de tous et que chacun peut aider à les faire respecter au quotidien.

Comment voyez-vous le rôle de la Ville de Genève en faveur des droits humains ?

Avec la présence du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Conseil des droits de l'homme et de nombreuses associations travaillant dans ce domaine, la Ville de Genève est la véritable capitale mondiale des droits humains. Forte de ses valeurs de solidarité et de refuge, Genève doit continuer à montrer l'exemple dans la défense et la promotion de ces principes et je me réjouis du soutien indéfectible du Maire et des autorités locales pour marquer cet important anniversaire.

Genève est la véritable capitale mondiale des droits humains

Pour en savoir plus
www.standup4humanrights.org

Andrea Novicov

Directeur du Théâtre de l'Orangerie

Dès l'été prochain, Andrea Novicov prendra la direction du Théâtre de l'Orangerie. Objectif : valoriser un site très apprécié du public depuis sa rénovation en 2011 en l'invitant à un rendez-vous estival convivial et stimulant.

Quelles sont vos recettes pour attirer un large public ?

Le sort de notre planète concerne tout le monde. Nous allons regarder en face le rapport qu'homo sapiens a établi avec son environnement. Les citoyens qui aiment les jardins et les arts plastiques y trouveront leur compte, comme ceux qui aiment se confronter aux grandes questions sociales du 21^e siècle. Sans oublier les enfants qui trouveront leur bonheur entre pataugeoire, ateliers d'art botanique et même une table pour dîner qui leur sera réservée pendant que leurs parents iront au théâtre.

Vous voulez faire de l'Orangerie un «écosystème ludique et culturel» ?

Son cadre idéal permettra un rapport plus organique entre culture et nature, bien-être et réflexion, nourriture et pensée. A l'Orangerie, chacun pourra composer sa recette de bonheur estival : siroter une exposition d'art, flâner sur des chaises longues, apprécier une cuisine du terroir ou goûter à un spectacle de théâtre.

Comment envisagez-vous la programmation de l'été 2018 ?

La saison comptera sept ou huit spectacles. Il y aura un voyage à la découverte de l'Asie, un vaisseau spatial qui se dirige vers une autre galaxie. Il sera question de réfugiés climatiques, d'une forêt qui brûle ses arbres et d'une autre forêt qui dégage magie et merveilles. Il y aura des spectacles pour enfants en plein air, des lectures et des rencontres.

A LA DÉCOUVERTE DE L'ART PUBLIC GENEVOIS

De nouveaux Sentiers culturels Art contemporain proposent des visites à ciel ouvert à la (re) découverte d'une septantaine d'œuvres d'art en Ville de Genève. Découpés en quatre balades parcourant des quartiers aux multiples particularités qu'elles soient architecturales, sociales ou urbanistiques, ces Sentiers invitent le public à explorer ce patrimoine culturel et artistique. S'adressant autant aux amateurs-trices d'art, aux curieuses de culture ou d'histoire, qu'aux promeneurs-euses, ces balades permettent de poser un regard neuf sur la richesse et la diversité de l'art public genevois. Ces nouveaux Sentiers se présentent sous la forme d'une brochure (disponible en français et en anglais) agrémentée de cartes détaillant les quatre parcours proposés. Une application mobile (à télécharger sur AppStore ou GooglePlay), enrichie d'interviews audio de personnalités genevoises (artistes, commanditaire, historien) est également disponible gratuitement.

Pour en savoir plus

www.ville-geneve.ch/sentiers-culturels



Ces balades permettent de poser un regard neuf sur la richesse et la diversité de l'art public genevois.

© Lucas Olivet

PAQUIS

Des enfants dessinent une bâche



© Nicole Zermatten

La bâche a été dessinée par des élèves de l'école de Pâquis-Centre.

Une immense bâche, dessinée par des élèves de l'école de Pâquis-Centre, vient décorer leur établissement en chantier. Sa réalisation s'inscrit dans le cadre des travaux de rénovation de l'école et de la mise en œuvre du Plan d'actions adopté en 2015 par le Conseil administratif pour la promotion des droits de l'enfant. Cette bâche a été dessinée durant l'accueil parascolaire. Les enfants ont participé à plusieurs ateliers animés par l'association Chantier ouvert, en partenariat avec la Maison de l'architecture. Le but était de faire comprendre aux enfants le travail des architectes qui vont rénover leur école. Ce chantier de rénovation, qui se déroule en trois phases distinctes, devrait durer 3 ans.

Pour en savoir plus

Service des écoles
Tél. 022 418 48 00

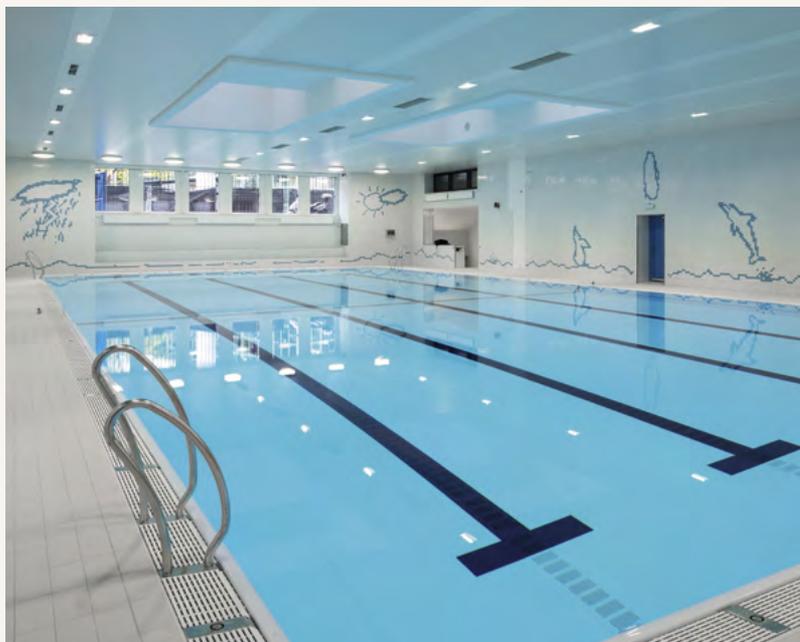
JONCTION – CHAMPEL

Seniors, combinez marche et transports publics!

En mai 2018, une action « A deux pas de la ligne 35 » sera proposée aux seniors pour faire découvrir à ce public les avantages de la ligne de bus 35, inaugurée en décembre 2016. Celle-ci relie la Jonction (Ste-Clotilde) à Champel (Plateau) en passant par les hôpitaux et diverses institutions publiques. Un flyer comprenant les deux cartes de la Jonction et de Champel détaillera le tracé de la ligne 35, et les institutions, associations et parcs à proximité. Le document sera distribué en tous-ménages dans les deux quartiers. Le temps de marche, adapté aux personnes âgées, sera également mentionné. Même avec une mobilité réduite, les distances sont souvent courtes en ville et les parcours agréables, pratiques et sûrs. L'ATE, partenaire de la Ville, rappelle que 30 minutes d'exercice physique par jour sont recommandées pour rester en bonne santé, et qu'il est sain pour l'environnement également de se déplacer à pied ou en transports publics. Autres partenaires de ce projet: les TPG, l'Etat de Genève, et les Antennes sociales de proximité de la Ville de Genève (Plainpalais/Jonction/Acacias et Eaux-Vives Cité/Champel) pour la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Pour en savoir plus

Service social
Tél. 022 418 47 00



© Nicole Zermatten

La piscine offre désormais des conditions optimales à la pratique de la natation.

PAQUIS

La piscine rénovée

La piscine de Pâquis-Centre, très utilisée par les clubs et les habitant-e-s du quartier, a été partiellement rénovée. Elle offre désormais des conditions optimales à la pratique de la natation. Les travaux ont touché le revêtement et le fond mobile de la piscine. L'ancien revêtement a été remplacé par un revêtement en acier inoxydable thermo-laqué. Le nouveau fond mobile de la piscine est composé de matériaux synthétiques flottants, plus légers, et animés par des vérins hydrauliques. Les faux plafonds, situés au-dessus du bassin, ont également été remplacés, ainsi que les fenêtres et les installations techniques de ventilation, sanitaire et électricité. Ce chantier a aussi été l'occasion de créer un nouveau vestiaire pour les enseignant-e-s. Cela a permis de libérer les vestiaires pour personnes handicapées qui retrouvent ainsi leur fonction première. La piscine de Pâquis-Centre est une installation semi-publique.

SOIREE DANS LES QUARTIERS

Les bénévoles mis en valeur

Les Antennes sociales de proximité feront la fête aux bénévoles qui s'engagent chaque jour sur le terrain, dans les quartiers.

Les rendez-vous sont fixés :

- Le 22 février de 18h à 21h à l'Espace de quartier Le 99
- Le 2 mars de 12h à 14h à l'Espace de quartier des Eaux-Vives
- Le 19 mars de 12h à 14h à l'Espace de quartier de la Jonction
- Le 22 mars de 12h à 14h à l'Espace de quartier des Pâquis.

Esther Alder, magistrate en charge de la Politique sociale de proximité, sera présente à chacun de ces rendez-vous. Elle remettra aux bénévoles un certificat et un petit cadeau.

Un repas et une animation festive sont également prévus.

Pour en savoir plus
Service social
Tél. 022 418 47 00

LE SAVIEZ-VOUS ?



© Johannes Marburg

Une fleur pour la recherche médicale

Situé à l'avenue de la Roseraie et réalisé en 1976 par l'architecte Jack V. Bertoli, l'immeuble « la Tulipe » est composé d'un imposant cube de verre aux reflets roses posé sur un socle sculptural en béton. Ce bâtiment aux formes insolites abrite la Fondation pour recherches médicales (FRM), constituée en 1969 dans le but de créer des infrastructures de recherche pour la Faculté de médecine de l'Université de Genève. Ses racines communiquent avec celles de l'Hôpital cantonal grâce à un passage souterrain.

Plus d'anecdotes sur le quartier de Champel :

www.ville-geneve.ch/decouvrir-champel



© Bibliothèque de Genève

Les révolutions de Saint-Gervais

L'histoire des horlogers-cabinotiers a forgé le quartier de Saint-Gervais comme celui d'un bourg populaire et frondeur. Alimenté par la notoriété de Rousseau, illustre enfant du faubourg, le mythe de ces ouvriers, férus de culture et de politique, a traversé les époques tout comme le souvenir de l'ambiance conviviale de ce quartier, autrefois pittoresque. A son assainissement ne survivront ni les ruelles tortueuses, ni les maisons branlantes et accolées les unes aux autres.

Plus d'anecdotes sur les quartiers des Grottes et de Saint-Gervais :

www.ville-geneve.ch/decouvrir-grottes-saint-gervais



© DR

Le Muséum accueille le Festival du Film Vert en avril.



© Nicole Zermatten

Le vélo répond surtout à une mobilité pendulaire.



© Gravure de Paolo Paschetto

Deux plaques commémorent le souvenir de Josué Janavel...



© DR

... et de Dinu Lippati.



© MEG, J. Watts

Au MEG, chaque exposition est la promesse d'un voyage.

VITE DIT

Nouvelle formule pour les Ateliers verts du Jardin botanique

Les Ateliers verts du Jardin botanique élargissent leur public à la faveur du nouvel horaire scolaire. Les activités sont désormais conçues pour deux groupes d'âges : les kids de 6 à 9 ans, et les juniors de 10 à 13 ans. Les invitant à découvrir le monde de l'horticulture, des plantes sauvages et de la recherche scientifique en botanique, ce programme intergénérationnel met en œuvre de nombreuses propositions aussi variées qu'éducatives et ludiques, en partenariat avec Uni3, Université des seniors. Inscriptions en ligne. Renseignements : ateliersverts@unige.ch.

Cité Seniors et Mai 68

L'année 2018 marque le 50^e anniversaire de Mai 68, mais que reste-t-il aujourd'hui de ce mouvement, et quel a été son impact sur la société de l'époque ? Telles sont les questions qui seront abordées lors du week-end thématique de Cité Seniors, « Les enfants de Mai 68 », du 20 au 22 avril. Au menu de cet événement : témoignages, exposition, concert, film documentaire, débats et bal hippie. Parallèlement à ces activités, un petit programme de films suisses en lien avec ce sujet sera proposé.

Les Genevois, quels numéros !

Du 21 mars au 22 avril se déroulera dans le parc des Bastions une exposition de photos affichant la diversité des Genevoises et des Genevois. Elle proposera une série d'images où des personnes, croisées au hasard des rencontres, portent sur elles les numéros de 0 à 100. Avec cette exposition, Philippe Clerc nous invite à découvrir le fruit de ses déambulations photographiques, durant lesquelles il s'est fixé une seule contrainte : photographe dans le paysage genevois des personnes portant sur eux un numéro !

Festival du Film Vert au Muséum

Le Festival du Film Vert a pour but de faire découvrir des films de qualité sur le thème de l'environnement, du développement durable ou des relations nord-sud. Organisée par l'association Les Films Verts, sa treizième édition se tient dans près de 40 villes de Suisse romande, de France ainsi qu'en Suisse alémanique. Le Muséum d'histoire naturelle accueille du 11 au 13 avril des projections et des tables rondes permettant d'échanger entre spectateurs et intervenants. Pour en savoir plus : www.festivaldufilmvert.ch

Afrique. Les religions de l'extase au MEG

Au Musée d'ethnographie de Genève, chaque exposition est la promesse d'un voyage. Du 18 mai 2018 au 6 janvier 2019, destination l'Afrique, à la découverte du patrimoine et des cultures religieuses du plus ancien continent et berceau de l'humanité. Le fil conducteur de l'exposition est la notion d'extase au sens de la recherche d'une communion toujours plus forte avec les divinités ou les esprits. De magnifiques pièces chargées de magie et des photographies fascinantes plongent le public dans une atmosphère de dévotion et de mysticisme.

Le souvenir de Josué Janavel et Dinu Lippati

Une plaque épigraphique a été posée en décembre 2017 au 13 rue de la Madeleine, en mémoire de Josué Janavel (1617-1690), résistant vaudois du Piémont réfugié à Genève en 1664. Il fut l'un des héros de la révolte armée face aux répressions sanglantes menées au 17^e siècle dans les vallées piémontaises. Une autre plaque épigraphique a été posée en décembre en l'honneur du pianiste Dinu Lipatti (1917-1950) au 7 rue des Chaudronniers, sur l'immeuble où Dinu Lipatti vécut avec son épouse Madeleine Cantacuzino durant les dernières années de sa courte vie. A l'occasion du centenaire de sa naissance, cette plaque commémore son immense talent d'interprète et de compositeur, sa passion pour la musique et son style inimitable.

Transition énergétique : assises européennes

La Ville de Genève soutient et participe aux Assises européennes de la transition énergétique. L'événement se tiendra du 29 janvier au 1^{er} février à Palexpo. Ce congrès, qui réunit 3500 personnes, a pour but d'échanger, de débattre et de partager les expériences afin de réussir la transition énergétique des territoires. Pour le grand public, des événements divers et variés en lien avec la transition énergétique ont lieu du 20 janvier au 4 février. Pour en savoir plus : www.assises-energie.net.

Evolution du trafic cycliste 1987 – 2017

L'analyse des données récoltées avant l'été montre que le nombre de vélos comptabilisés s'est multiplié par 6,5 en 30 ans. Dans le détail de la variation saisonnière, hebdomadaire et journalière, on s'aperçoit que le vélo répond principalement à une mobilité pendulaire, au même titre que les autres moyens de transports. Quant au vélo électrique, il poursuit son essor. Alors qu'il représentait environ 10% du trafic cycliste en 2015, il atteint 22% en juin 2017. A ce jour, on peut dire qu'un vélo sur cinq qui circule à Genève est un vélo électrique !

Le Grand Genève, regards d'habitants

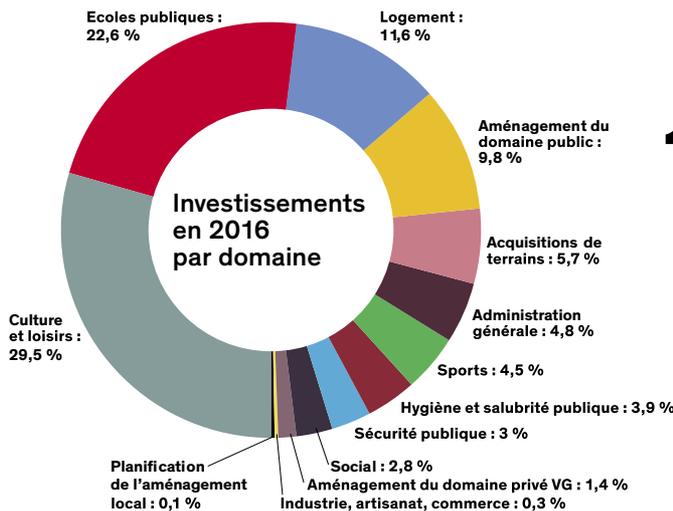
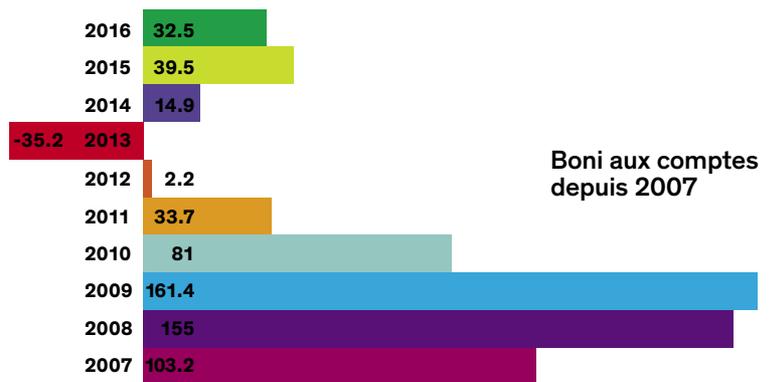
Du 7 au 25 février, Quartier Libre SIG, en partenariat avec le Genevois Français Pôle Métropolitain et la Ville de Genève, présente l'exposition photographique de Céline Gispert et Marc Charbonnier. Ce travail, ancré dans la proximité de celles et ceux qui font le Grand Genève, donne à voir la population de ce bassin de vie.

LA SANTÉ FINANCIÈRE DE LA VILLE DE GENÈVE

Depuis quelques années, la Ville de Genève est fréquemment saluée par les agences de notation pour son excellente santé financière. Outre un tissu économique fort, dynamique et très concurrentiel – qui favorise la progression des recettes municipales et place le PIB par habitant-e de la Ville parmi les plus élevés de Suisse –, les performances municipales en matière de maîtrise des charges, d'autofinancement des investissements et de gestion de la dette sont déterminantes. Explications en quelques chiffres clés.

32.5 MILLIONS

Boni des comptes en 2016. A l'exception de 2013, année de la recapitalisation exceptionnelle de la caisse de pension de la Ville (119.5 millions de francs), la commune présente depuis dix ans des comptes positifs.



119 MILLIONS

Montant investi par la Ville de Genève en 2016 pour acquérir, construire et rénover des infrastructures.

134%

Moyenne du taux d'autofinancement des investissements entre 2007 et 2016

330 MILLIONS

Montant de la dette municipale remboursé par les autorités depuis 2007, permettant une baisse de 17.9%. Aujourd'hui, la dette représente environ CHF 7'500.- par habitant-e, ce qui est significativement inférieur à ce qui est observé dans des villes telles que Lausanne, Zurich et Berne.



Le saviez-vous ?

En novembre dernier, l'agence de notation internationale Standard & Poor's (S&P) a attribué la note «AA-» à la Ville de Genève, soulignant la solidité de sa gestion financière. A cette occasion, S&P a notamment salué la volonté de l'Exécutif de maintenir des outils de prospection financière pluriannuelle, sa gestion prudente de la dette et de la trésorerie, ainsi que sa forte maîtrise des dépenses de fonctionnement.



UN NOUVEL ÉCRIN POUR LA ZOOOTHÈQUE DU MUSÉUM



© MAK architecture SA

Le projet lauréat propose un nouveau lieu emblématique au cœur de la ville, au service de la population et de la société.

Le Muséum de Genève est le plus grand musée d'histoire naturelle de Suisse. Inauguré en 1966, situé à proximité de la route de Malagnou, il est, avec près de 315 000 visiteurs et visiteuses en 2016, le musée le plus visité de Genève. Ses collections représentent un patrimoine scientifique d'intérêt mondial, avec plus de 15 millions de spécimens, soit la moitié de l'ensemble des collections zoologiques conservées en Suisse. Elles figurent notamment parmi les dix plus importantes d'Europe.

Une grande partie des collections du Muséum de Genève est conservée à l'abri des regards dans des récipients contenant de l'alcool. Ces collections, héritage précieux de grands collectionneurs genevois, sont au centre d'activités de recherche attirant aussi bien des scientifiques de Genève et de sa région que de l'Europe et du monde entier. Ainsi, il était devenu nécessaire de moderniser et d'assainir ce bâtiment afin de répondre aux normes contemporaines de conservation et de sécurité.

Pour mettre en avant les richesses de ces collections patrimoniales et afin de répondre aux exigences en termes de sécurité, la Ville de Genève a organisé un concours d'architecture. Une réorganisation partielle du musée visant à mieux accueillir le public est également prévue.

Le projet lauréat

Le choix du jury s'est porté sur le projet AMBRE de MAK architecture SA (Mirko et Marcia Akermann), désigné parmi les 58 projets internationaux reçus.

Le parti pris du projet AMBRE est de se montrer et d'avancer sur l'espace public un volume lumineux, translucide et abstrait. Cette boîte mystérieuse ne révèle rien de son contenu, uniquement la qualité de ses proportions et la finesse de ses détails. Sa matérialité en marbre et son jeu de peau translucide baigne de lumière l'intérieur du nouveau volume. Le soir, elle devient lanterne, et suggère sans laisser voir, les richesses qu'elle protège.

Ce bâtiment vient ainsi renforcer, plus d'un demi-siècle après l'ouverture du Muséum, les deux ailes réalisées par l'architecte Raymond Tschudin entre 1961 et 1966 ; l'une pour le public, l'autre pour les scientifiques. La troisième et nouvelle aile rend désormais visible le travail de conservation et d'études des collections effectué au sein même du musée.

Le projet AMBRE révèle la complémentarité des trois missions du Muséum, tout en proposant un nouveau lieu emblématique au cœur de la ville, au service de la population et de la société.

FUTURE GARE DES EAUX-VIVES: DE VASTES ESPACES PUBLICS



Le parvis central, en lien avec l'émergence centrale et l'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives.

Un nouveau quartier est en construction autour de la gare des Eaux-Vives. Près de 400 logements, des équipements culturels dont la nouvelle Comédie de Genève, des bureaux, des commerces et des lieux dédiés au sport sont notamment prévus autour de ce futur pôle de transports.

L'ensemble du site représente une surface de plus de 50'000 m², soit environ sept terrains de football. Les surfaces dédiées aux espaces publics représentent près de deux tiers du périmètre.

Une démarche novatrice

Les espaces publics ont été planifiés tout au début, avant les constructions, dans le cadre d'un concours d'aménagement. L'implantation des bâtiments a ensuite été adaptée en fonction du projet d'aménagement choisi. Il ne s'agit ainsi pas d'aménager des espaces résiduels mais des surfaces dévolues à part entière à la vie du quartier. Des espaces publics confortables, cohérents et de qualité sont proposés sur l'ensemble du périmètre. Ils créent du lien entre les bâtiments, les équipements et la nouvelle interface de transports.

Le site s'étire tout en longueur, depuis la route de Chêne jusqu'au chemin Frank-Thomas. La future gare sera située entièrement en sous-sol. Pour rejoindre les quais, trois « émergences », c'est-à-dire des constructions en surface, accueilleront les entrées et sorties. Comme le site présente un important dénivelé, ces accès permettront également de rejoindre les équipements et commerces situés à différents niveaux, en sous-sol et en surface.

Les parvis, vastes places piétonnes

Chacune des émergences débouchera sur un parvis. Il s'agit de vastes places réservées aux piétons. Ces lieux seront adaptés tant aux déplacements rapides entre les différents arrêts de transports publics qu'à la déambulation et à l'attente. Ils seront équipés de grands bancs circulaires, implantés sur des pastilles de gravier et ombragés par de nouveaux arbres.

L'esplanade sera une promenade entièrement piétonne, qui reliera l'ensemble des bâtiments et des émergences.



L'esplanade, épine dorsale du nouveau quartier

L'esplanade sera une promenade entièrement piétonne, qui reliera l'ensemble des bâtiments et des émergences. Il sera agréable de déambuler le long des façades des immeubles, dont les rez-de-chaussée seront animés par des commerces et des cafés / restaurants. La partie centrale de l'esplanade, en gravier lié, sera agrémentée de grands bacs en bois plantés d'arbres, avec de larges rebords pour s'asseoir.

La voie verte pour les mobilités douces

Une allée piétonne et cyclable longera le site. Il s'agit d'un tronçon de la « Voie verte », itinéraire actuellement en projet, qui permettra de circuler à travers l'agglomération genevoise le long d'un tracé en site propre, continu et balisé. Une partie de cet itinéraire, entre Annemasse et la gare des Eaux-Vives, sera inauguré au printemps 2018. La voie verte se poursuivra ensuite à travers la Ville de Genève et d'autres communes, jusqu'à Ferney-Voltaire. Des travaux doivent encore être entrepris sur plusieurs tronçons.

La gare des Eaux-Vives deviendra ainsi un pôle majeur de mobilité, avec la desserte du Léman express (CEVA), de nombreuses lignes de transports publics et des aménagements pour les mobilités douces. Des espaces publics généreux et structurants permettront de faire de ce quartier une nouvelle centralité urbaine, où il fera bon vivre et se déplacer.

LA VILLE INTERROGE LES PRATIQUES SPORTIVES DES FEMMES



Une enquête pour mieux comprendre les pratiques sportives des femmes.

Dans la continuité de son engagement en faveur de l'égalité entre femmes et hommes, la Ville de Genève a récemment mené une analyse des facteurs qui influencent les pratiques sportives des femmes à Genève. Les recommandations de cette enquête doivent permettre d'orienter au mieux l'offre sportive pour répondre aux attentes exprimées par les femmes.

L'enquête commandée par la Ville se situe au croisement des actions menées par la commune dans plusieurs domaines : la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, le sport, la jeunesse et l'espace public. Menée de janvier 2016 à janvier 2017, elle a permis de réaliser un premier diagnostic de l'offre sportive proposée par la Ville, d'entendre les expériences des femmes et les obstacles qu'elles rencontrent pour faire du sport.

L'enquête met en avant le fait que les ressources mises à disposition par la Ville sont utilisées en majorité par les hommes, même si certaines initiatives sont exemplaires du point de vue de la mixité. Elle révèle aussi que les pratiques sportives des femmes se heurtent à des contraintes particulières comme l'articulation des vies familiale et professionnelle, l'éloignement et l'aménagement de certains équipements, ou encore le sexisme et le harcèlement.

Pour en savoir plus

www.ville-geneve.ch/genre-sports

Plan d'action

Les recommandations formulées à la fin de l'enquête ont permis aux services municipaux de développer un plan d'action. Parmi les priorités identifiées : le développement d'un projet pilote d'activités sportives simultanées pour les adultes et leurs enfants, la sensibilisation du réseau des partenaires aux enjeux du sport féminin et de la mixité, la récolte plus systématique de données désagrégées selon le sexe, ainsi que des actions pour lutter contre le sexisme.

Quelques chiffres-clés de l'enquête

84 % des femmes ayant répondu à l'enquête **disent avoir une pratique sportive**. Celles déclarant ne pas avoir d'activité sportive sont prioritairement âgées de 26 à 45 ans, se répartissent dans l'ensemble des catégories socioprofessionnelles et ne sont que 12 % à ne pas vouloir pratiquer davantage de sport.

75 % des femmes ayant répondu à l'enquête **disent avoir dû réduire ou suspendre leurs activités sportives**. Les principales raisons de cet arrêt sont les enfants/la famille /la grossesse (41,2 %), le travail (18,5 %), le manque de temps (10,8 %) ou encore les problèmes de santé (10,1 %).

30 % des femmes ayant répondu à l'enquête disent avoir été **témoins de propos ou de gestes sexistes, 26 % en avoir vécu**. Cette proportion monte à **53 % chez les étudiantes**.

35 % des femmes ayant répondu à l'enquête **préfèrent les pratiques sportives non-mixtes**.

La Semaine de l'égalité 2018: (Dés)habille ton genre!

Du 6 au 10 mars, les Bibliothèques municipales et le Service Agenda 21-Ville durable proposeront au public genevois une programmation originale autour du genre, des vêtements et de la mode.

Comment les normes de genre liées à l'habillement évoluent-elles au fil de l'histoire, dans les cultures ou les espaces? Qu'est-ce qui définit une « tenue d'homme » ou une « tenue de femme » et pourquoi? Peut-on transgresser ces codes et s'affranchir de cette binarité? Comment les injonctions sur les corps des femmes se cristallisent-elles, notamment à travers les vêtements qu'elles portent? Quels sont les enjeux économiques qui existent dans le monde de la mode et comment affectent-ils les femmes?

A travers la publication d'une bibliographie et l'organisation d'une série d'événements, la Ville de Genève et ses partenaires tenteront d'apporter des pistes de réponse à ces multiples interrogations.



© Olga Fabrizio

Qu'est-ce qui définit une « tenue d'homme » ou une « tenue de femme » et pourquoi?

Programme complet dès la mi-février sur www.semaine-egalite.ch

GENÈVE PEUT AGIR POUR LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

© Julien Gregorio



La mobilité douce et la réparation : deux pratiques excellentes pour notre climat.

Plus proches du terrain, les villes sont mieux placées que les pays pour diminuer les émissions des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement de notre planète et du dérèglement climatique. La Ville de Genève agit en ce sens depuis plusieurs années. L'action citoyenne est également essentielle.

Alors que les Etats peinent à prendre les mesures nécessaires pour limiter le dérèglement climatique, de nombreuses villes comme Paris, Los Angeles ou Mexico s'engagent dans la bonne direction et ouvrent la voie en matière de politiques climatiques. La Ville de Genève n'est pas en reste. En effet, depuis 2006, elle poursuit sa stratégie « 100% renouvelable en 2050 », qui se traduit avant tout par la rénovation écologique de ses bâtiments et de l'éclairage public. Pour compléter cette approche, en 2018, le Service Agenda 21 – Ville durable lancera, sous l'impulsion de Sandrine Salerno, Conseillère administrative en charge du développement durable, un nouveau programme d'actions dans le but de faciliter l'engagement citoyen en faveur du climat.

Cet engagement fort est cohérent avec le Plan climat cantonal, qui vise à réduire d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire cantonal.

Une électricité 100% renouvelable

Grâce aux efforts consentis, la consommation d'électricité par habitant-e à Genève a diminué d'un quart depuis 2007. Et aujourd'hui, l'électricité fournie par les Services Industriels de Genève provient à 100% de sources renouvelables (eau, soleil, vent). Dans ce domaine, nous sommes donc de bons élèves!

Deux défis : se chauffer et se déplacer sans énergies fossiles

Mais il reste du travail pour lutter contre le changement climatique. Le premier défi est le chauffage des bâtiments, qui est responsable de 24% des émissions du territoire genevois. Or, pour pouvoir chauffer un immeuble sans mazout, ni gaz naturel, il faut améliorer son efficacité énergétique et investir dans des technologies propres. Un travail de longue haleine, que la Ville applique progressivement à ses 800 bâtiments. L'autre grand défi est la mobilité.

Malgré l'excellent réseau de transports en commun au centre-ville et le fait qu'un tiers des habitant-e-s municipaux ne possèdent pas de voiture, la circulation reste dense. En plus d'une transition vers les véhicules électriques, il s'agit de renforcer la mobilité douce et les transports collectifs. Par ailleurs, en parallèle aux efforts consentis pour les déplacements quotidiens, il ne faut pas négliger l'impact de l'aviation : les gaz émis par les Genevois-e-s utilisant l'aéroport représentent 23% de leurs émissions annuelles.

Cinq actions citoyennes efficaces

En conséquence, pour compléter les efforts de la municipalité, voici cinq actions fortes permettant aux habitant-e-s de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre :

- Limiter les trajets en avion
- Baisser le chauffage (locataires) et chauffer de façon écologique (propriétaires)
- Se déplacer à pied, à vélo ou en transports publics
- Limiter sa consommation de viande
- Acheter moins et réparer plus (d'appareils électroniques, de jouets, d'habits, etc.)

Ensemble, autorités et habitant-e-s de Genève, de concert avec les autres villes, sont en mesure de faire une réelle différence et d'endiguer les dérèglements climatiques.

Un jeu d'aventure pour explorer les solutions locales

Pour lancer son programme d'actions en faveur du climat, la Ville de Genève vous invite à participer les 24 et 25 mars au jeu **Aventure 21 : Sur les Traces de Zachariah Kraggs**. Au fil d'une énigme passionnante, vous pourrez découvrir les lieux, acteurs et actrices à Genève qui proposent des solutions concrètes pour limiter notre impact sur l'environnement.

Salle du Faubourg
rendez-vous à 14h

LES MILLE ET UNE FACETTES DES MÉTIERS D'ART

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) se dérouleront les 20, 21 et 22 avril.

Les JEMA, c'est l'occasion unique de pénétrer dans les coulisses des musées et théâtres de Genève, de partir à la rencontre des artisan-e-s d'art au cœur de leur atelier et de découvrir les filières menant à ces métiers en compagnie des étudiant-e-s et professeur-e-s des centres de formation. Luthier, cirier, ferronnier, restauratrice de livres ou d'œuvres d'art, marionnettiste ou taxidermiste figurent parmi les personnalités hors du commun à découvrir lors de ces journées.

Comment participer aux JEMA?

Le programme complet sera disponible dès le 28 mars, date qui marquera le début des inscriptions sur le site www.metiersdart.ch. L'inscription aux activités est gratuite et certains lieux seront ouverts au public sans inscription durant les trois jours de la manifestation.

© Nicolas Righetti



Trois jours pour partir à la rencontre des artisan-e-s d'art.

Le Chéquier culture 2018



Vous bénéficiez d'un subside A, B ou 100 % pour votre assurance-maladie ? Si vous avez entre 21 et 64 ans et n'êtes pas étudiant-e, habitez en Ville de Genève ou dans une des communes participantes, vous avez droit au Chéquier culture.

Offrez-vous de passionnantes évasions, seul-e ou accompagné-e, parmi un choix de plus de 60 partenaires culturels. Le Chéquier culture est une des mesures

d'accès financières mises en place par le Département de la culture et du sport afin que chacun-e profite de l'abondante offre culturelle à Genève.

Pour les résident-e-s de la Ville, le Chéquier culture peut être retiré à la Maison des arts du Grütli, rue Général-Dufour 16, tél. 0800 418 418 (Lun-sam 10h-18h) sur présentation d'une pièce d'identité et de l'attestation de subside. www.ville-geneve.ch/chequier-culture

La Nuit des musées, une seule date à retenir

Pour sa sixième édition, la Nuit des musées Genève déploiera ses surprises tout au long de la soirée du 26 mai.

La Nuit des musées Genève sera riche en propositions étonnantes en lien avec la thématique qui sera dévoilée début mai... Car telle est bien la particularité de l'événement genevois: avoir un fil rouge qui guide le public au travers d'animations déclinées autour d'un thème fort. A inscrire dans votre agenda dès maintenant.

Pour en savoir plus
www.nuitdesmusees-geneve.ch



Les Prix Rodolphe Töpffer 2017

Après la grande exposition « Bang ! » qui a présenté en décembre 2016 et en janvier 2017 30 ans de bande dessinée à Genève, les Prix Rodolphe Töpffer reviennent dans l'actualité.

Désormais attribués conjointement par la Ville et le canton de Genève, ces prix ont récompensé les lauréats 2017 lors d'une cérémonie à l'Ecole supérieure de bande dessinée et d'illustration.

Le Prix Töpffer de la jeune bande dessinée a été attribué à Sam Fagnard pour *Modern days : livre 1*, un étrange récit graphique dans un univers de science-fiction et une ambiance de fin du monde. Le Prix Töpffer

Genève a distingué Pascal Matthey pour *Les Têtards* aux éditions L'employé du Moi, récit composé d'un ensemble d'anecdotes qui racontent la vie d'un garçon d'une dizaine d'années en Suisse Romande. Enfin, le Prix Töpffer international a consacré Hugues Micol, qui décrit dans *Scalp*, sorti aux éditions Futuropolis la courte vie du mercenaire sanguinaire John Glanton dans la deuxième moitié du 19^e siècle américain.



HumourS aux Bibliothèques municipales



A l'heure où le politiquement correct police la parole et où une simple blague postée sur le web peut faire de vous la personne la plus haïe des réseaux sociaux pendant les dix prochaines minutes, les Bibliothèques municipales vous proposent de rire de tout (ou presque) en 2018.

Pour en savoir plus
www.bm-geneve.ch

Où il soit noir, tendre, au second degré, bête et méchant, l'humour a toujours questionné notre monde. Il en est le miroir déformant. Mais est-il encore une arme de contre-pouvoir ou, au contraire, sert-il d'alibi à un système qui peut ainsi produire sa propre dérision sans se mettre en danger ? Les Bibliothèques municipales ouvrent le débat à travers des rencontres, des spectacles et une bibliographie spécialement pensés pour cette thématique 2018.

Jeudis midi de l'affiche : la collection de la BGE en vedette !

Depuis 2001, les Jeudis midi de l'affiche mettent en valeur la riche collection de la Bibliothèque de Genève, lors de courtes conférences le jeudi à 12h15.

L'ensemble de 130 000 affiches, l'un des plus importants de Suisse, illustre les aspects politiques, sociaux, culturels ou encore publicitaires de la vie quotidienne genevoise et lémanique, de 1850 à nos jours.

Le cycle de conférences offre au public un panorama unique sur la création

graphique genevoise et romande : graphistes, éditeurs, collectionneurs ou historiens portent un regard inédit sur la collection de la Bibliothèque de Genève. Au menu de l'année 2018 : Neo Neo puis AMI, ateliers de graphisme genevois, Jean-Daniel Clerc, fondateur de la galerie 123 et Jean-Charles Giroud, ancien conservateur de la Bibliothèque, proposeront une approche stimulante de l'affiche.

Jeudis 1^{er} février, 1^{er} mars, 12 avril et 17 mai à 12h15

Entrée libre

Pour en savoir plus
www.bge-geneve.ch



L'ensemble de 130 000 affiches est l'un des plus importants de Suisse.

GENÈVE ACCUEILLERA LES NATIONAL GAMES 2018



Les jeux réuniront plus de 1500 athlètes pratiquant 13 disciplines différentes.

Du 24 au 27 mai, sous l'égide de Special Olympics Switzerland, Genève organisera les olympiades nationales d'été.

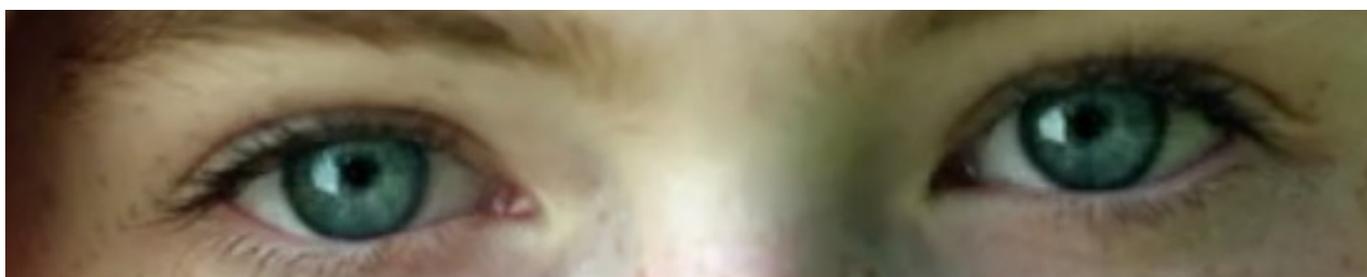
Cette organisation est l'émanation suisse du plus grand mouvement sportif mondial pour les personnes en situation de handicap mental. Durant quatre jours à Genève, les jeux de 2018 réuniront plus de 1500 athlètes pratiquant 13 disciplines différentes ainsi que 500 coaches soutenus par plus de 1200 bénévoles.

Le village olympique sera monté sur la Plaine de Plainpalais et la cérémonie d'ouverture sera organisée dans le parc des Bastions. Les 13 sports seront principalement répartis dans les centres sportifs de la Ville de Genève, soit les infrastructures sportives des Vernets, de la Queue d'Arve, du Bout-du-Monde et de Vessy.

Au cœur même de la cité

En mettant en évidence le caractère populaire et fédérateur des Jeux, en privilégiant l'implantation des événements sportifs au cœur même de la cité, les autorités cantonales et communales affirment leur engagement en faveur de l'inclusion dans la société des personnes en situation de handicap mental. C'est la force du sport de rassembler au-delà des conditions sociales, financières, mentales et physiques.

PUBLICITÉ



MonAdo.ch

ACCUEIL | PARENTS | ALCOOL | TABAC | CANNABIS | JEUX | ACTU



Consommation d'alcool, de tabac et de cannabis chez votre ado?

Abus de jeux d'écrans?

INFOS ET CONSEILS : WWW.MONADO.CH

avec le soutien de:

SPORTIGENÈVE: UN GUICHET AU SERVICE DU MILIEU SPORTIF



Le guichet SportiGenève vous accueille au centre sportif des Vernets.

Créée à l'initiative des anciens athlètes olympiques Lucas Tramèr, Juliane Robra, Swann Oberson et Sébastien Chevallier, SportiGenève est une association qui se donne pour objectif d'apporter un soutien aux acteurs et actrices du sport genevois (athlètes individuels, associations faitières, clubs).

SportiGenève s'inscrit dans le plan de développement du bénévolat sportif de la Ville de Genève. Ce soutien se concrétise par l'ouverture d'un guichet implanté au Centre sportif des Vernets. Le catalogue de prestations se décline en plusieurs volets avec un service d'information de base – gratuit – qui permet d'apporter des réponses et

des orientations simples pour les questions de gestion du quotidien.

Soulager les bénévoles

Les organismes sportifs et les athlètes pourront également bénéficier – à des tarifs subventionnés – d'une expertise et d'un accompagnement administratif dans les domaines juridique, financier ou administratif. Le dispositif est complété par des offres de services pour soulager les bénévoles dans leurs activités au sein des clubs et comités.

Support administratif et expertise

- Secrétariat (mise à disposition de compétences de secrétariat)
- Comptabilité

- Service de remplacement (recherche de moniteur ou monitrice remplaçant-e en cas d'absence)
- Soutien et conseils lors de manifestations
- Soutien, facilitation et valorisation du bénévolat

Prestations d'organisation

- Activités thématiques (ateliers, exposition, conférence, etc.)
- Formations (dans les domaines d'expertise)
- Événements (recherche et suivi de manifestations sportives d'envergure pour Genève)
- Recherches d'espaces

Guichet ouvert du lundi au vendredi de 16h à 18h

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30
Tél. 022 342 45 37
info@sportigeneve.ch

La nouvelle application pour smartphone, Timmy!

Timmy? C'est quoi au juste? Et bien Timmy, c'est la nouvelle application de chronométrage permanente qui est installée depuis quelques semaines au Centre sportif du Bout-du-Monde.

MSO Timmy vous permet de vous mesurer sur un parcours précis. Une fois la performance effectuée, vous pourrez la partager sur les réseaux sociaux et, pourquoi pas, inviter vos amis à venir vous défier!

Timmy partage désormais vos performances et réveille le sportif qui sommeille en vous. Une nouvelle façon de s'amuser en faisant du sport. Alors ne tardez plus et téléchargez cette application.

CHÉ:QUIER CULTU:RE

théâtre
danse
musées
cinéma
musique

Recevez
60 francs
pour vos
sorties
culturelles



Informations et conditions d'octroi sur
www.ville-geneve.ch/chequier-culture

Genève,
ville de culture

www.ville-geneve.ch/chequier-culture



VILLE DE
GENÈVE

LES DROITS DE L'ENFANT ET LA PARTICIPATION



Les enfants ayant participé à l'atelier : Nolan, Tristan, Agathe, Athénais, Sina, Konny, Paula, Tome et Juliette.

Pendant une pause de midi, nous avons discuté des droits de l'enfant avec nos animateurs du GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) et d'autres personnes de la Ville. Les adultes ont expliqué que la Convention des droits de l'enfant présente tous les droits que nous avons en tant qu'enfant, comme par exemple être protégé, aller à l'école, jouer. Ils nous ont proposé de parler d'un droit en particulier, celui de participer.

Nous avons donc choisi une photo, parmi toutes celles qui étaient étalées sur la table. Chacun a ensuite expliqué son choix. Il y en a qui ont dit que la photo du petit enfant leur rappelait les droits de l'enfant. D'autres qui avaient choisi la photo du chien dans la mer ont trouvé que c'était malheureux d'abandonner son chien. D'autres pour qui la photo de Garfield représentait le droit de jouer. D'autres encore ont choisi la photo de la tête empaillée de la vache parce que cela ne se faisait tout simplement pas de tuer comme ça un animal.

Après, il a fallu faire un deuxième choix pour garder une seule photo parmi celles que nous avions choisies. Ce n'est pas facile de se rallier à l'avis des autres et d'abandonner sa photo. Mais en écoutant les autres, cela permet aussi de modifier son opinion. Nous avons donc discuté entre nous et avons choisi la tête empaillée de la vache, parce que pour nous, elle disait le droit de vivre, le droit de tous les animaux, de tous les humains, de vivre.

Quel est le droit le plus important ?

On s'est aussi demandé quel était le droit le plus important entre être aimé ou bien vivre. Pour certains, vivre sans être aimé, c'est nul. Pour d'autres, vivre et être aimé ont autant d'importance. Quelqu'un a demandé si c'était la même chose d'être aimé d'un animal ou d'un humain. On a décidé que c'était bien d'être aimé par un animal mais que c'était pas la même chose que d'être aimé par un autre être humain.

Cette discussion était très intéressante. Certains d'entre nous participaient en écoutant très attentivement, mais sans parler. Ça aussi, c'est possible.

Comment se mettre d'accord ?

Les adultes nous ont ensuite demandé ce qu'on aurait fait si l'on n'avait pas pu se mettre d'accord sur une seule photo. On a répondu que l'on aurait pu se battre ou discuter et défendre notre point de vue ou encore faire un vote. D'ailleurs, on a déjà voté par exemple pour choisir les déguisements de l'Escalade, sélectionner un jeu dans la classe ou encore un film ou une promenade.

Mais c'est vrai qu'on n'a pas voté en dehors de l'école, parce qu'on n'a pas encore 18 ans.

En fait, cette discussion nous a permis de comprendre qu'on peut donner notre avis sur d'autres choses. Pour être entendu, on a pensé que l'on pourrait faire une manifestation, parler à beaucoup de personnes, récolter des signatures et faire une pétition !

Le laser game l'emporte !

On a pensé qu'on pourrait faire une pétition par exemple pour avoir un carting à la place du préau, un parc aquatique, une bibliothèque dans l'école, une plus grande salle de sport, ou pour que la façade de l'école soit refaite ou encore pour avoir un laser game ! Comme il y avait beaucoup d'idées, on a décidé de voter. Et c'est le laser game qui l'a emporté par 7 voix contre 2 pour le carting !

A la fin de notre échange, quelqu'un d'entre nous a dit : « Si on a vraiment envie de faire ça, on peut ? »



L'image choisie par les enfants.

IL Y A CENT ANS, LE PARC LA GRANGE OUVRAIT SES PORTES AU PUBLIC



© Nicole Zermatten

Depuis cent ans, la villa et le parc La Grange appartiennent au patrimoine de la Ville de Genève.

Saviez-vous qu'autrefois, le parc La Grange était privé? Il a en effet appartenu pendant de longues années à la famille Favre, qui en fit l'acquisition en 1800. Légué à la Ville de Genève en 1917 par William Favre, il ouvrit officiellement ses portes au public le 27 avril 1918 à 16h30.

Sans héritier direct, William Favre décide de céder à la Ville une parcelle de plus de 20 hectares le 17 août 1917. Dans l'acte de donation, il stipule que la propriété « devra être affectée à perpétuité à un parc public inaliénable, destiné à l'agrément de la population genevoise ». Cette condition ne sera toutefois effective qu'à sa mort, survenue l'année suivante. Il est également précisé que ce domaine devra porter le nom de « Parc de La Grange ».

Située au cœur du parc, la villa est aussi léguée à la Ville. Dans l'acte de donation, il est indiqué qu'elle servira à accueillir exclusivement des réceptions tenues par les autorités municipales.

Roses, culture et détente

Situé face au lac sur la rive gauche, ce parc est le plus grand de Genève. Il abrite une roseraie édifée en 1945, qui a accueilli chaque année jusqu'en 2015 le Concours international de roses nouvelles de Genève. Cette roseraie est actuellement en rénovation jusqu'en 2019.

Le parc La Grange est également un lieu culturel. Il accueille de nombreux spectacles estivaux au Théâtre de l'Orangerie ainsi qu'au Théâtre de Verdure, désormais appelée Scène Ella Fitzgerald, qui avait été installée à l'origine sur le lac dans le cadre des festivités liées au 700^e anniversaire de la Confédération en 1991.

Lieu chargé d'histoire et propice à la détente, le parc La Grange continuera, sans nul doute, à contribuer au plaisir de la population genevoise, comme il l'a fait au cours des cent dernières années.

Visitez la villa et le parc!

La Ville de Genève organise des visites guidées de la villa La Grange, afin de permettre au public de découvrir les pièces de réception, les chambres et la bibliothèque de cette belle demeure. Des visites guidées du parc auront lieu également, afin de présenter les aspects de l'art des jardins.

Au 18^e siècle, la famille Lullin fit construire la maison de maître et ses grandes dépendances, remarquable ensemble classique.

Les Favre, successeurs des Lullin, poursuivirent les aménagements au siècle suivant. Ils transformèrent la maison et le parc, et firent construire divers édifices, notamment la grande bibliothèque en 1821, qui abrite la prestigieuse collection de Guillaume Favre, riche d'environ 15 000 ouvrages. Quant au parc, il hérite du 19^e siècle sa composition irrégulière « à l'anglaise ».

**Inscriptions par téléphone
au 022 418 82 57 dès le lundi 26 février
de 8h à 12h, du lundi au jeudi**

Visites de la villa

Lundi 12, mardi 13 et vendredi 16 mars
à 15h et 17h, durée 1h30
Sur inscription (20 personnes maximum par groupe)
Prière de présenter une pièce d'identité le jour
de la visite. Entrée gratuite

Visites du parc

Lundi 12 et vendredi 16 mars à 13h30, durée 1h
Sur inscription (25 personnes maximum par groupe)
Les visites auront lieu par tous les temps

Lieu d'accueil

Entrée principale de la villa
située au milieu du parc
Adresse: 68, quai Gustave-Ador

LA NOUVELLE AMBITION DES TROCS LIVRES DANS LES ÉCOLES

Les Trocs Party organisées permettent à toutes et à tous – élèves, parents et enseignant-e-s – de se rencontrer et d'échanger sans recourir à l'argent. C'est l'occasion pour les plus jeunes de réfléchir à certaines valeurs comme la solidarité et le partage. Le 18 mai prochain, de nombreuses écoles organiseront conjointement des Trocs Livres.

Depuis trois ans, le Service des écoles organise plusieurs Trocs Party par an. Au sein des écoles motivées par le projet, le concept est porté par les associations de parents d'élèves (APE), par le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), ou directement par l'école. Le Service des écoles apporte son soutien pour la logistique, les goûters et la coordination.

Le 18 mai

En 2018, l'ambition est nouvelle. La Ville propose que des Trocs Livres se déroulent dans toutes les écoles qui le désirent, le même jour, soit le 18 mai 2018. Les APE, l'ensemble des secteurs GIAP, ainsi que toutes les écoles primaires sont appelées à participer à cet après-midi spécial Trocs Livres.



Un bon moyen pour encourager la lecture à tous les âges!

Echanger sans avoir recours à l'argent dans la bonne humeur, tout en recyclant de vieux livres en bon état en leur donnant une nouvelle vie, qui dit mieux? C'est un bon moyen pour nouer de nouvelles relations dans le quartier et pour encourager la lecture à tous les âges!

Pour en savoir plus

Service des écoles
Tél. 022 418 48 00

Lecture: le Coup de cœur 2018

Durant les premiers mois de l'année 2018, les élèves des écoles primaires de la Ville scolarisés en 5P et 6P participeront pour la troisième fois au projet «Coup de cœur des jeunes lecteurs». Organisé par le Service des écoles et les Bibliothèques municipales, ce projet entend favoriser la promotion de la lecture.

Près de 1000 enfants issus de 66 classes vont lire trois romans en trois mois et décerner leur Coup de cœur. Le livre lauréat sera annoncé le 29 mai lors d'une cérémonie. Tous les élèves participant au projet, ainsi que leur enseignant-e, recevront un bon d'achat de CHF 20.- à faire valoir dans des librairies jeunesse sélectionnées.

Remise du prix
«Coup de cœur des jeunes lecteurs»
Palais Eynard,
29 mai 2018 à 11h

Ludobus dans les quartiers

Dès mi-mai deux ludothèques itinérantes feront halte dans les parcs, préaux, et places publiques de la ville jusqu'à fin septembre, les après-midi, du lundi au jeudi. De quoi combler les enfants et les familles!

Près de 300 jeux seront proposés au public, sur une quarantaine de sites, par une équipe de ludothécaires motivé-e-s qui prodiguent généreusement leurs conseils. Cette prestation est gratuite et accessible à tous, sans inscription. Chaque ludobus (un rouge et un bleu) suit un itinéraire spécifique. Les ludobus contribuent à développer l'offre de loisirs de proximité faite aux habitant-e-s des quartiers. Au-delà du jeu, ils favorisent aussi les rencontres et les échanges intergénérationnels.

Pour en savoir plus

Service des écoles
Tél. 022 418 48 00

Lire dès la petite enfance

La Semaine du livre petite enfance et familles est reconduite en 2018. Les structures d'accueil de la petite enfance, la Maison de la créativité, les Bibliothèques municipales, ainsi que des librairies spécialisées unissent leurs forces pour proposer un environnement propice à la découverte du livre sous toutes ses formes et dans différents lieux.

Au programme: des animations dans des parcs de la ville, réalisées par colporteur-trice-s d'histoires, des rencontres avec des illustrateurs, des lectures et des propositions de découvertes créatives autour du livre. Cette manifestation s'inscrit dans la volonté de promouvoir le livre et la lecture dès la petite enfance et participe à la lutte contre l'illettrisme.

Semaine du livre petite enfance et familles

Du mardi 22
au samedi 26 mai

PLAINE DES JEUNES, À PLAINPALAIS ET SUR VOTRE SMARTPHONE!

Les 28 et 29 avril prochain, la plaine de Plainpalais accueille le Festival Plaine de jeunes. Pour cette troisième édition, près de 100 associations sont impliquées. A la croisée des univers associatifs, culturels et sportifs, ce week-end est annonciateur de belles rencontres ainsi que de sensations fortes.

Organisé par le Service de la jeunesse, en collaboration avec le Service des sports, ce festival permet aux associations de se faire connaître d'un large public. Le temps d'un week-end, ces deux services mettent à disposition les infrastructures, tandis que les associations gèrent des stands et proposent des animations variées.



C'est l'occasion pour le public de découvrir le travail de ces différentes associations, qui œuvrent au jour le jour à renforcer le lien social. Elles ont d'ailleurs activement pris part à la mise sur pied de ce Festival, dans une logique d'organisation participative. Dans cette même optique, une application pour smartphone – elle aussi participative – a été développée pour l'occasion.

Faire des liens

Plaine de jeunes sert également de plateforme de rencontre pour différentes associations qui ne se connaissent pas et dont les projets sont parfois proches. Ce Festival permet aussi, pour les jeunes, de faire le lien avec le monde professionnel. Dans le cadre d'un projet petits jobs, une vingtaine de jeunes seront engagés, le temps de la manifestation, pour s'impliquer dans le montage, le tri, l'information, etc.

La participation pour le public est gratuite et les associations n'ont aucun frais pour tenir un stand. La seule condition pour y prendre part est de proposer au moins une animation pour le Festival. Cela explique pourquoi pour ces deux jours, la diversité associative est si bien représentée! Cet événement permet de valoriser l'image des jeunes et d'encourager leur participation à la vie de la Cité.

Pour en savoir plus

Service de la jeunesse
Tél. 022 418 45 00

Service des sports
Tél. 022 418 40 40

PUBLICITÉ

IFM UNIVERSITE
INSTITUT DE FINANCE ET MANAGEMENT

Inspiring
future

**BACHELOR
MASTER / MBA**

Management
Banque & Finance
Communication

International Business
Finance internationale
Trading International

3 labels
accréditations

Français / Anglais
ou bilingue

Focus employabilité
Top recrutement

Approche pratique
et innovante

ACBSP IACBE AACSB EDUQUA SWISS

IFM Université - Tél. 0223222580 - www.ifm.ch - Genève

En février, tous à l'Abri!

Vous habitez le quartier des Charmilles et vous ne savez pas quoi faire avec vos enfants pendant la semaine de vacances du 12 au 16 février? Inscrivez-les à l'ABRI de février, organisé par le collectif de l'Abri à l'Espace de quartier « le 99 »!

Aux côtés de partenaires de quartier et de bénévoles, les jeunes pourront profiter d'une semaine riche en activités ludiques et sportives. Tous les après-midis, des animations diverses, telles que du football, du bricolage, du baby-foot ou différents jeux, sont prévues.

En plus d'un repas, ouvert aux familles, un tournoi de baby-foot est agendé, ainsi qu'une parade le vendredi, pour clore la semaine. Le tout dans un esprit Disco, qui sera le grand thème de cette semaine.

Pour en savoir plus

Espace de quartier Le 99
Rue de Lyon 99
Tél. 022 418 95 99
le99.info@ville-ge.ch

HÉBERGEMENT HIVERNAL D'URGENCE

LA PAUVRETÉ INTERPELLE LES ENFANTS

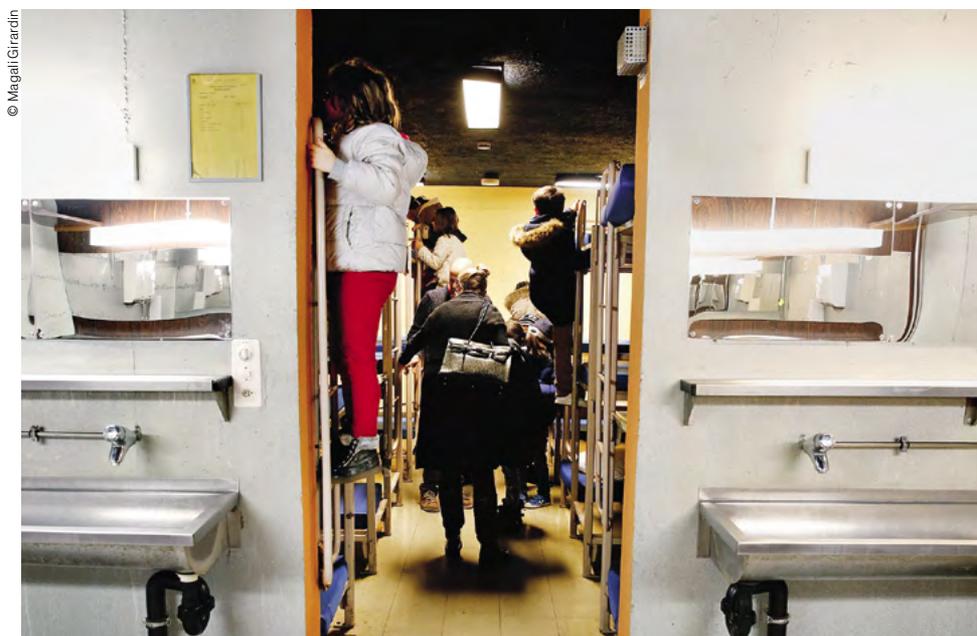
« Y'a des gens qui sont pauvres ici à Genève ? » La question est posée par un garçon de 8 ans. Avec ses camarades, il visite l'abri PC des Vollandes, installé exactement sous l'école du même nom. Six mois par an, près d'une centaine de personnes, très démunies, passent la nuit dans cet abri.

Ces élèves du quartier avaient participé à l'Appel à idées « Mon idée pour Genève » lancé par la Ville l'an dernier. Dans ce cadre, des enfants avaient demandé que soit creusée, parmi de nombreux autres souhaits, l'idée de créer un lieu d'accueil pour les pauvres. La preuve que la solidarité et le sens du partage n'attendent pas le nombre des années.

Inquiétude

Une question fuse : « Si la guerre éclate, et que les abris sont occupés, nous, on va où ? » Une enseignante, et les responsables de l'abri, en charge de faire visiter cette infrastructure, ont tôt fait de répondre. La guerre n'est pas encore là, tandis que les besoins en termes d'hébergement d'urgence sont importants. Le froid est là. Certains soirs, le vent est tenace.

« Dis, Madame, il y a aussi des enfants qui n'ont pas de maison ? ». La réponse, dans la Genève opulente que beaucoup connaissent, est difficile à entendre pour eux. « Oui, il y a des enfants qui n'ont pas de maison et qui dorment dans la rue ». Pour qu'ils soient accueillis, le plus dignement possible, la Ville a mis en place un partenariat avec l'Armée du Salut qui gère un abri PC



Les enfants ont visité l'abri PC des Vollandes.

spécialement pour les familles avec des mineurs, sous l'école des Pâquis. Les enfants peuvent rester avec leurs parents. « Ouf », soupire un petit garçon presque rassuré.

Pour cet hiver, le dispositif d'hébergement d'urgence comprend 100 places pour les hommes, aux Vollandes, 100 places à Richemont, pour les personnes très atteintes dans leur santé, ainsi que pour les femmes seules, et 50 places aux Pâquis, pour les familles.

Vers un abri à l'année

Ce dispositif est complété par des tournées nocturnes et un soutien financier aux associations actives dans le domaine de l'aide d'urgence. Des discussions sont en cours à l'échelle cantonale pour assurer un accueil à l'année des personnes sans abri.

Merci de signaler la présence d'une personne sans abri en appelant le Service social au tél. 022 418 47 00.

« Dis, Madame, il y a aussi des enfants qui n'ont pas de maison ? »

L'ÉTAT CIVIL VOUS ACCUEILLE DANS DE NOUVEAUX LOCAUX!

Afin d'améliorer l'accueil des usagères et usagers et de centraliser ses prestations, le Service de l'état civil de la Ville de Genève a étendu ses locaux au 2^e étage du bâtiment qu'il occupait déjà au 37 rue de la Mairie. Les démarches relatives aux cartes d'identité, certificat de vie et changement d'adresse, précédemment assurées à l'Espace Ville de Genève au Pont de la Machine, sont regroupées à la rue de la Mairie.

Le Service de l'état civil veut mieux accueillir ses usagères et usagers! De la naissance à la mort, ce Service est en effet le témoin du parcours de vie des plus de 200 000 citoyennes et citoyens qui résident en ville de Genève. Toutes les prestations du service sont désormais regroupées au 37 rue de la Mairie. Une centralisation qui facilite l'accès aux démarches administratives, en évitant notamment aux personnes de se déplacer d'un site à l'autre au cas où, par exemple, il leur manquerait un document.

Espaces et confidentialité

L'état civil a agrandi ses locaux et s'est étendu au deuxième étage du 37 rue de la Mairie, rafraîchi par des travaux de rénovation. Cette nouvelle disposition permet de recevoir le public dans des espaces plus spacieux et dans des bureaux garantissant la



© Magali Girardin

L'état civil s'est étendu au deuxième étage du 37 rue de la Mairie.

PUBLICITÉ



fsmo.ch

Secours aux orphelins et aux enfants d'invalides



FSMO depuis 1872
Fondation sans but lucratif

confidentialité. Par ailleurs, les archives pourront être conservées dans de meilleures conditions.

Le Service de l'état civil est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h à 16h30. Le bâtiment du 37 rue de la Mairie est desservi par les lignes TPG 1, 9,12, 33 et A. Rappelons que nombre de démarches sont accessibles en ligne, via le site web de la Ville de Genève.

Pour en savoir plus

Service de l'état civil
Rue de la Mairie 37
Tél. 022 418 66 50

Fête des voisins: rendez-vous le 25 mai!

Devenu un rendez-vous annuel incontournable pour les Genevoises et les Genevois, la Fête des voisins remet le couvert le 25 mai prochain. Cet événement vise avant tout à favoriser les rencontres et les moments de partage. Pour faciliter les choses, la Ville de Genève met à disposition du matériel. Un investissement reconnu puisqu'un sondage réalisé l'an dernier indiquait que pour 95.5 % des participant-e-s, la Fête des voisins améliore les relations de voisinage.

Pour en savoir plus

Service Social
Tél. 022 418 52 67
lafetedesvoisins@ville-ge.ch

DES SALLES À DISPOSITION DANS LES ESPACES DE QUARTIER



Les salles sont utilisées la plupart de temps par les habitant-e-s et les associations de quartier.

Depuis de nombreuses années, l'Espace de quartier du 99 et celui de Sécheron mettent gratuitement des salles à disposition des habitant-e-s. Et les demandes sont nombreuses. A tel point que le Service social a décidé d'élargir son offre dans le cadre de la politique sociale de proximité.

L'opportunité s'est concrétisée suite à la rénovation des Espaces de quartier. Depuis peu, cette possibilité est donc offerte dans 6 Espaces de quartier modernes, équipés de mobilier adapté. La mise à disposition se fait gratuitement, moyennant une contre-prestation. Afin de permettre aux publics de choisir une salle en toute connaissance de cause, des visites virtuelles sont désormais possibles à partir du site web de la Ville de Genève. Bienvenue dans la politique sociale de proximité 2.0!

Visites virtuelles

Ces visites virtuelles dans les 6 Espaces de quartier qui mettent des salles à disposition ont été réalisées pour permettre aux habitant-e-s de mieux se rendre compte

de la configuration des locaux proposés, de l'équipement des salles, sans avoir besoin de se déplacer.

Ces salles sont utilisées la plupart de temps par les habitant-e-s et les associations de quartier pour organiser des fêtes de famille, des anniversaires, des rencontres, des assemblées... Et, pour contribuer à renforcer encore les liens et l'engagement de ces personnes avec leur quartier, cette mise à disposition se fait gratuitement mais en demandant une contre-prestation sous forme de service rendu à la collectivité locale.

Des salles sont à disposition, les mercredis après-midi, les samedis et dimanche toute la journée (de 8h à 20h), dans les espaces de quartier de la Jonction, des Pâquis, de Saint-Jean, des Grottes, des Eaux-Vives et de Champel. Pour le 99 et l'Espace de quartier de Sécheron, cette prestation est encore plus large, avec le vendredi et le samedi de 8h à 1h du matin, et le dimanche de 8h à minuit.

Pour en savoir plus

[www.ville-geneve.ch/demarches-administratives/
reserver-salle-espace-quartier](http://www.ville-geneve.ch/demarches-administratives/reserver-salle-espace-quartier)

La Souris verte ouverte le mercredi

À la Servette, le jardin d'enfants La Souris verte est désormais ouvert, le mercredi matin, pour accueillir les enfants, accompagnés de leurs parents. Réservée aux familles dont les enfants ne fréquentent pas de crèche ou de jardin d'enfants, et qui habitent en priorité dans le quartier, cette opportunité est aujourd'hui offerte à un groupe de 16 enfants d'âge préscolaire.

Des professionnel-le-s proposent des activités et des sorties conçues comme des moments de rencontres, d'échanges et de prévention précoce.

La prestation est facturée 3 francs la matinée par famille, sans inscription préalable mais avec la possibilité d'acheter un carnet pour plusieurs matinées sur l'année. L'accueil se fait de 8h30 à 12h avec une collation comprise dans le prix.

Pour en savoir plus

Service de la petite enfance
Tél. 022 418 81 00

LE CONSEIL MUNICIPAL A...

Accepté le projet de délibération intitulé « Pour anticiper RIE III, assurons des finances saines à la Ville de Genève » (bis) (PRD-132);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 363 000 francs destiné à une subvention d'investissement octroyée à la Fondation des Clefs de Saint-Pierre pour la restauration des façades et de la ferblanterie de la chapelle des Macchabées, cour de Saint-Pierre 8, Genève-Cité (PR-1246);

Accepté la motion intitulée « Très petites entreprises, petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries: créons des hôtels d'entreprises pour faciliter leur éclosion! » (M-816);

Accepté la motion intitulée « Pour que la Ville respecte les accords sur le logement! » (M-763);

Accepté la motion intitulée « Pourquoi pas un cyclocable à Genève? » (M-948);

Accepté la motion intitulée « Stop aux conteneurs saisonniers » (M-1043);

Accepté la motion intitulée « Poste: stop au démantèlement » (M-1308);

Accepté la motion intitulée « Pour un réaménagement de la rue du Commerce et des trottoirs alentour » (M-1309);

Accepté la motion intitulée « Ecole des Pâquis, urinoir et zone de deal: un spectacle pour enfants? » (M-1310);

Accepté la proposition du Conseil administratif d'un projet de contre-projet à l'initiative populaire municipale IN-5, intitulée: « Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales », suite aux votes le 27 septembre 2016 par le Conseil municipal de refuser l'initiative et de proposer un contre-projet (IN-5 (contre-projet) (IN-5));

Accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), en vue de l'approbation du projet de plan localisé de quartier (PLQ) N° 29 749, situé à l'angle entre l'avenue de Châtelaine et la route des Franchises, feuille cadas-

trale 50, section Genève Petit-Saconnex (PR-1242);

Accepté la résolution intitulée « Démission immédiate de la mairie de M. Rémy Pagani suite à l'annulation de la votation municipale du 24 septembre 2017 ». (R-209);

Accepté la résolution intitulée « Opposition à la décision de l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises du 20 septembre 2017, relative à la subvention de 330 000 francs, prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce sur le Rhône, soumise au droit d'opposition des conseils municipaux (article 79 LAC) (D-30.55) » (R-212);

Accepté la proposition du Conseil administratif du 19 septembre 2017 en vue de la modification d'une servitude d'usage de galeries souterraines et de cheminées d'aération, inscrite au Registre foncier sous P.j.D165 du 25 juillet 1968 grevant les parcelles de la commune de Lancy Nos 2961, propriété de Promeg SA et 3057, propriété de Swiss Life SA, en faveur des parcelles de la commune de Genève Plainpalais N° 3883-112, propriété d'Integraal Services SA et N° 2779, propriété de la Ville de Genève, sise route des Jeunes 2 (PR-1257);

Accepté la proposition du Conseil administratif pour la rénovation et l'aménagement du bois de la Bâtie et la sécurité des usagers. A cet effet, l'ouverture de cinq crédits est proposée, pour un montant total de 14 671 400 francs, soit:

→ 6 733 400 francs destinés à la rénovation et à l'aménagement des cheminements du bois de la Bâtie, parcelles Nos 1520 et 1521, feuille N° 92 de la commune de Genève-Plainpalais, d'une surface de 211 327 m², notamment en vue d'assurer la sécurité des usagers,

→ 5 629 700 francs destinés à l'aménagement d'un espace de loisirs, d'une aire de jeux, d'une nouvelle pataugeoire ainsi qu'un local technique, parcelle N° 1521, feuille 92 de la commune de Genève-Plainpalais, d'une surface de 174 432 m²,

→ 1 823 700 francs destinés à la rénovation d'un pavillon de plein-air et d'une maisonnette, ainsi qu'à la réalisation d'un édicule comportant des WC publics,

parcelle N° 1521, feuille 92 de la commune de Genève-Plainpalais, d'une surface de 174 432 m²,

→ 116 500 francs destinés à l'équipement en mobilier d'un pavillon de plein-air et d'une maisonnette, parcelle N° 1521, feuille 92 de la commune de Genève-Plainpalais, d'une surface de 174 432 m²,

→ 368 100 francs destinés à la déconstruction du restaurant Le Chalet et à son remplacement par une buvette, parcelle N° 1521, feuille N° 92 de la commune de Genève-Plainpalais, d'une surface de 174 432 m² (PR-1228);

Accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) en vue de l'adoption du projet de plan localisé de quartier (PLQ) N° 30 009-203 situé au Petit-Saconnex le long de l'avenue Giuseppe-Motta et du chemin du Pré-Cartelier (PR-1247);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total de 5 695 500 francs destinés à l'acquisition de véhicules et d'engins spécifiques pour les services de l'administration municipale (hors SIS), soit: → 1 766 000 francs destinés au renouvellement de véhicules lourds et de remorques, → 2 574 000 francs destinés au renouvellement et à l'acquisition d'engins spécifiques, → 1 355 500 francs destinés au renouvellement et à l'acquisition de véhicules légers (PR-1199);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'approbation du budget de la saison 2016-2017 du Grand Théâtre de Genève (PR-1225);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 455 000 francs destiné à la rénovation partielle, à l'extension et à la réaffectation de la villa en locaux associatifs appelée « Point d'eau » de Carrefour-Rue, située rue de Vermont 21, sur la parcelle N° 5478, feuille N° 26, du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex (PR-1136);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 343 100 francs destiné aux travaux

Les prochaines séances du Conseil municipal sont prévues aux dates suivantes:

6 et 7 février, 6 et 7 mars, 20 et 21 mars, 10 et 11 avril, 15 et 16 mai 2018

Séances publiques retransmises sur TV Léman bleu
www.ville-geneve.ch/cm

Vivre à Genève
N° 73
35

d'aménagement du U cyclable rive gauche (PR-1208);

Accepté la proposition en vue de l'ouverture de six crédits pour un montant total de 6 123 100 francs, soit:

Projets de délibérations du stade du Bois-de-la-Bâtie:

→ Délibération I: 1 507 000 francs destinés à la pose d'un revêtement en gazon synthétique sur le terrain de football A, au stade du Bois-de-la-Bâtie sis 4, chemin du Bois-de-la-Bâtie, parcelle N° 1521, feuille N° 92 du cadastre de la commune de Genève-Plainpalais,

→ Délibération II: 129 600 francs destinés à la mise en place d'un éclairage homologué sur le terrain de football A, au stade du Bois-de-la-Bâtie sis 4, chemin du Bois-de-la-Bâtie, parcelle N° 1521, feuille N° 92 du cadastre de la commune de Genève-Plainpalais,

Projets de délibérations du stade des Libellules:

→ Délibération III: 1 853 000 francs destinés à la pose d'un revêtement en gazon synthétique sur le terrain de football A existant, au stade des Libellules sis 24, chemin de l'Écu, parcelle N° 3710, feuille N° 21 du cadastre de la commune de Vernier,

→ Délibération IV: 433 500 francs destinés à l'agrandissement du terrain A (mise aux normes dimensionnelles) permettant le déroulement de compétitions, au stade des Libellules sis 24, chemin de l'Écu, parcelle N° 3710, feuille N° 21 du cadastre de la commune de Vernier, à savoir la pose d'un revêtement complémentaire en gazon synthétique, l'adaptation du talus et le remplacement des éclairages,

Projets de délibérations du centre sportif de Vessy:

→ Délibération V: 1 995 000 francs destinés à la transformation d'un terrain de rugby et de football américain en gazon naturel par un gazon synthétique au centre sportif de Vessy sis 31, route de Vessy, parcelle N° 6177, feuilles Nos 1 et 3, commune de Veyrier,

→ Délibération VI: 205 000 francs destinés à l'agrandissement de la surface du terrain de rugby et de football américain permettant la création d'une zone d'entraînement au centre sportif de Vessy sis 31, route de Vessy, parcelle N° 6177, feuilles Nos 1 et 3, commune de Veyrier (PR-1234);

Accepté la motion intitulée « Réalisons un nouveau terrain synthétique homologué à Vessy pour le rugby et le football américain, rénovons également le terrain actuel » (M-1106);

Accepté la motion intitulée « Pour un soutien des autorités de la Ville de Genève à la grande marche pour la paix reliant New Delhi à Genève en 2020 (Jai Jagat 2020) » (M-1318);

Accepté la résolution intitulée « Pour empêcher la sous-enchère de la sous-traitance sur les chantiers publics » (R-213);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 7 millions de francs destiné à une subvention d'investissement pour la contribution 2018 au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU (PR-1261);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'inscription sans contrepartie d'une servitude de distance et vue droite, permettant la construction d'un immeuble de logements sociaux, à charge de la nouvelle parcelle N° 7953 de Genève, section Cité et au profit de la nouvelle parcelle N° 7952, sises rue Jean-Robert-Chouet 6, toutes deux propriétés de la Ville de Genève, et au profit de l'Etat de Genève (PR-1266);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 1 313 000 francs, soit:

→ 1 163 000 francs destinés à la réfection de la piste du vélodrome du centre sportif de la Queue-d'Arve, rue François-Dussaud 12, parcelle N° 3297, feuilles 89, 90 et 91 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais,

→ 150 000 francs destinés au remplacement du système de chronométrage de la piste du vélodrome du centre sportif de la Queue-d'Arve (PR-1209);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 1 210 200 francs, soit:

→ 1 176 100 francs destinés à l'aménagement d'un poste de police municipale au

rez-de-chaussée du bâtiment administratif de la rue du Stand 25, parcelle N° 3186, feuille N° 4, section de Plainpalais,

→ 34 100 francs destinés au mobilier d'exploitation du poste de police municipale au rez-de-chaussée du bâtiment administratif de la rue du Stand 25, parcelle N° 3186, feuille N° 4, section de Plainpalais (PR-1232);

Accepté la motion intitulée « Tragédie au Grand Théâtre! Qui épongera l'inondation? » (M-1323);

Refusé le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2018 (PR-1250);

Refusé les comptes 2016 par politique publique et rapport de gestion du Conseil administratif (PR-1216);

Refusé la résolution intitulée « Fêtes de Genève » (R-198);

Refusé la résolution intitulée « Lignes directrices du Conseil municipal pour un contre-projet à l'initiative municipale Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales » (R-199);

Refusé la résolution intitulée « Pour des Fêtes de Genève populaires et festives » (R-200).

Vous avez des questions sur le Conseil municipal?

Service du Conseil municipal,
17 rue Pierre-Fatio
Tél. 022 418 29 66
marie-christine.cabussat@ville-ge.ch



Ma garantie d'avoir
une meilleure retraite en

2028

Et vous ?



RENTES GENEVOISES

Sécurisation de patrimoine depuis 1849